RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL INCLUSIF ÉTHIQUE ET DURABLE

NEC LES ASSEMBLEURS

JUIN - SEPTEMBRE 2020

NEC

Hauts-de-France

SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Les événements Numérique En Commun[s] - NEC réunissent de larges communautés pour construire les outils partagés de l'inclusion numérique, penser les évolutions des usages numériques, structurer une gouvernance et des systèmes vertueux au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Ils s'articulent autour d'une **dynamique nationale et locale** à travers des événements organisés partout en France tout au long de l'année et ce depuis 2018 par les divers acteurs qui luttent contre l'exclusion et pour la solidarité numérique, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et la diffusion d'une culture numérique ouverte, éthique et durable.

En 2020, NEC national est porté par **le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires**, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif **la MedNum** et l'association d'intérêt général avec pour objectif l'éducation aux médias, **Fréquence Écoles**.

L'événement national, réinventé tout au long de l'année avec souplesse et optimisme, a eu lieu **en direct à Lyon le mardi 17 novembre 2020** (2459 personnes connectées au live) **et s'est ensuite déroulé pendant un mois entier sur une plateforme en ligne** développée spécifiquement, afin de permettre à chacun et à chacune de découvrir 80 dispositifs, outils et ressources parmi huit parcours thématisés.

www.numerique-en-communs.fr

@NumeriqueEnCommuns

@NumEnCommuns

Ce carnet est mis à la disposition du public sous Licence Ouverte / Open License

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

LA MED NUM

FRÉQUENCE ÉCOLES

LES 8 PARCOURS DE NEC 2020

À retrouver sur **www.2020.numerique-en-communs.fr**

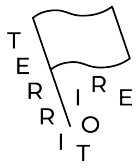

1. Intégrer l'inclusion numérique dans sa politique territoriale

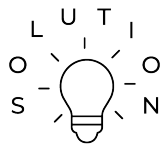

2. Comprendre et mettre en oeuvre le pass numérique sur son territoire

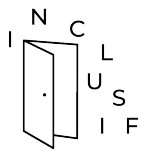

3. Développer l'inclusion numérique au travail

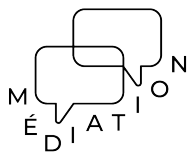

4. Développer de nouveaux lieux de médiation numérique sur son territoire

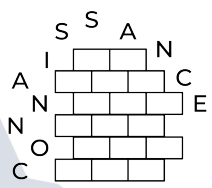

5. Inclure les usager·es dans la conception des services numériques

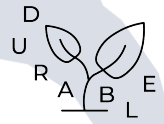

6. Penser l'impact écologique de son projet numérique

7. Mettre les données au service des projets et des acteurs de son territoire

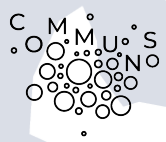

8. Comprendre comment et pourquoi miser sur les communs numériques

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Hauts-de-France

Un événement NEC organisé par les Assembleurs pour un numérique inclusif en Hauts-de-France

Une série de rencontres en ligne et

en présentiel de juin à septembre 2020

www.les.assembleurs.co

#2 LES CARNETS NEC[S] 2020

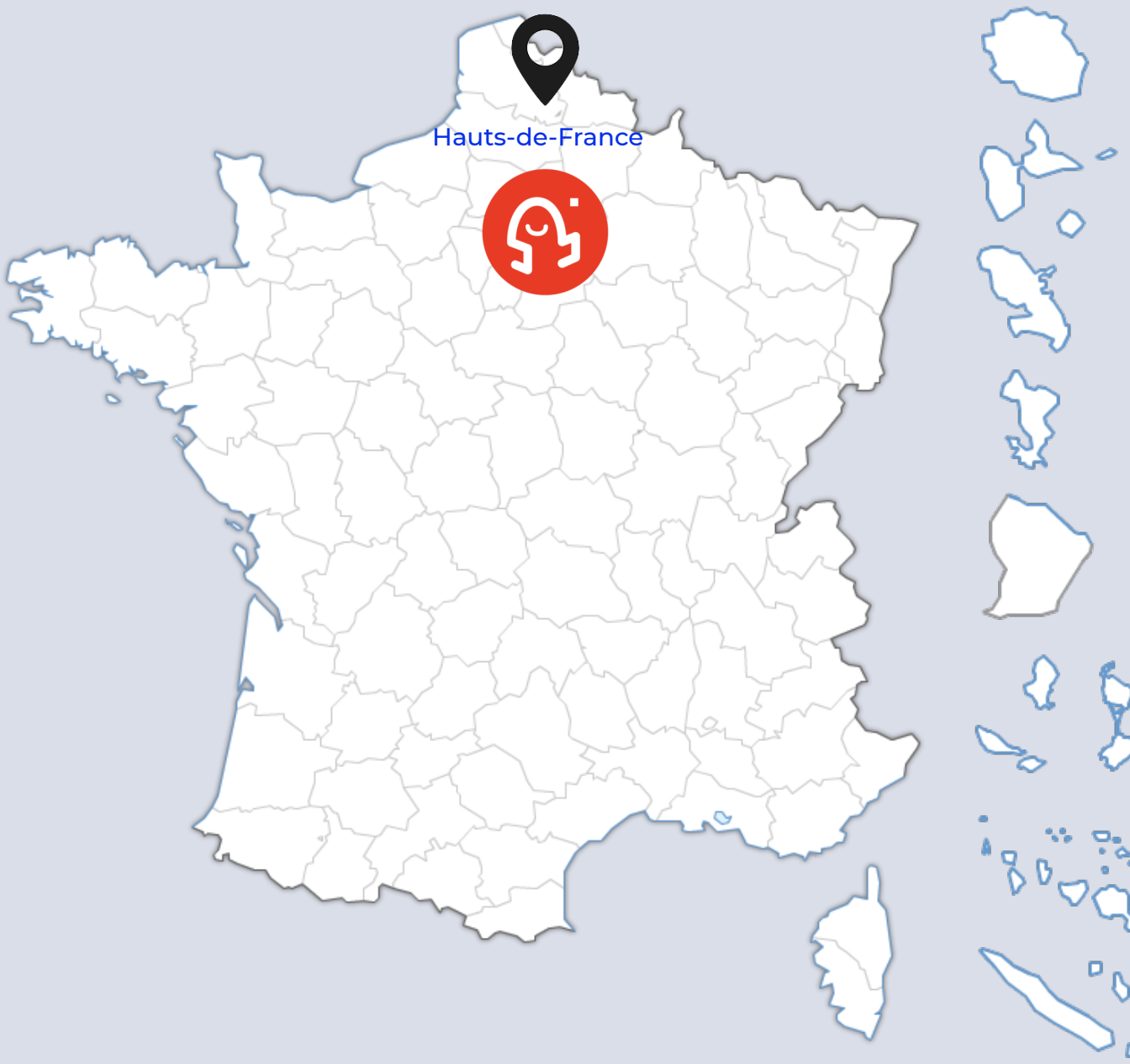

Les événements NEC en 2020

- NEC Bordeaux Métropole : du 24 au 28 août 2020
- **NEC Hauts-de-France (Les Assembleurs) : juin - septembre 2020**
- NEC Occitanie (Hub RhinOcc) : lundi 28 septembre 2020
- NEC Vaucluse : du 6 au 8 octobre 2020
- NEC La Réunion 974 : 19 et 20 octobre 2020
- NEC Atlantique : du 22 au 23 octobre 2020
- **Numérique En Commun[s] 2020 - Lyon** : 17 novembre 2020
- NEC Allier : du 26 au 28 novembre 2020
- NEC Orléans : mardi 8 décembre 2020

En savoir plus : **numerique-en-communs.fr/nec-locaux**

SOMMAIRE

1 **LES 8 PARCOURS DE NEC 2020**

6 **À PROPOS DE CE CARNET**

6 Présentation

7 Le mot du Programme Société Numérique de l'ANCT

8 Le mot des organisateur·rices

9 **NEC HAUTS-DE-FRANCE 2020**

12 Présentation

13 Déroulé du NEC

16 **Claire Vaillant**, responsable de projets à la mission transition numérique de la région Hauts-de-France

18 **Maud Allanic**, inspectrice de l'action sanitaire et sociale au sein de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la préfecture des Hauts-de-France

20 **Ludovic Brutel**, dirigeant de Mon Assistant Numérique Cambrais

24 Éclairage(s)

La place des tiers-lieux dans la grande « chaîne de valeur » de la médiation numérique

28 Parole(s) d'expert·es : Geneviève Fontaine

31 **RESSOURCES EXTERNES**

32 **LEXIQUE**

36 **CRÉDITS**

À PROPOS DE CE CARNET

À l'image des formes et des multiples lignes qui s'entremêlent sur la couverture du document que vous tenez entre vos mains ou que vous lisez sur un écran, la médiation numérique, c'est-à-dire la « mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages »[1], est fondamentalement plurielle.

Récemment, à la faveur d'une crise sanitaire et sociale sans précédent, cette médiation, accompagnée de son inséparable double qu'est l'inclusion numérique, a bénéficié d'un éclairage nouveau à la fois sur ses impacts, mais également sur les archipels d'acteurs qui la composent, sur leurs liens, leurs rôles multiples et leurs impérieuses nécessités. Car acquérir une culture numérique[2] suffisante pour se mouvoir dans le monde d'aujourd'hui et de demain n'est pas une chose qui va de soi. L'« illectronisme », cet illettrisme du numérique que nous avons su nommer récemment[3], ne se contente pas d'être un obstacle empêchant la participation à la vie démocratique ou l'accès aux droits sociaux. Aujourd'hui, à l'heure où nos manières de travailler, de nous informer, d'apprendre, de créer, de nous relier, de nous déplacer évoluent sous l'influence du numérique ; quand tous les jours surgissent de nouvelles générations d'outils informatiques qui appellent autant d'apprentissages ; l'illectronisme est la promesse d'une exclusion pure et simple.

Face à cela, et pour empêcher une extension du domaine de l'exclusion sociale du fait de la transformation numérique de nos territoires et de nos sphères professionnelles et personnelles, de nouvelles alliances émergent depuis une dizaine d'années en France. Ces dernières cherchent à articuler les mondes de l'action (et de l'innovation) sociale à ceux de l'éducation populaire, des arts et de la culture, des bibliothèques, des centres (médico) sociaux, des maisons France Service, des associations locales, etc.

Elles cherchent à nouer des relations entre les opérateurs de services publics et les univers propres aux ateliers de fabrication numérique (les FabLabs), aux PIMMS, aux tiers-lieux, aux EPN, aux CCAS, etc. Ces alliances voient également des collectivités territoriales et des services de l'État se lier à des acteurs de l'insertion professionnelle, des savoirs ouverts et des logiciels libres, à des entreprises (de l'ESS, mais pas seulement) qui ont tou·tes compris les risques que représentent les déficits de culture numérique et les bénéfices avérés d'une meilleure autonomie numérique[4].

Ensemble, ces acteurs de France métropolitaine et d'outre-mer, engagés dans des dynamiques de solidarité et de communs numériques, témoignent d'un élan nouveau, d'un souffle inédit que cette série de carnets de terrains souhaite explorer et analyser pour comprendre comment et à quelles conditions peut se construire la société numérique durable et inclusive de demain.

Les Carnets NEC[S] 2020 ont donc pour mission de raconter l'ensemble des événements Numérique En Commun[s] labellisés par le programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ils cherchent à esquisser « l'autre visage de la France numérique »[5], celle qui s'intéresse moins à l'innovation technologique de rupture qu'au numérique synonyme de lien social, d'intérêt général et d'inclusion.

Au sein de ces carnets (faciles à imprimer et à assembler au format A4), vous trouverez des reportages sur les événements NEC[S], sur les approches, les outils, les territoires et les personnes qui construisent les leviers de l'encapacitation[6] au numérique des treize millions de Français·es éloigné·es de ce dernier. Vous y retrouverez également des éclairages sur des concepts abordés lors des NEC[S], des clés pour explorer des pistes soulevées par les personnes qui font que ces événements dédiés au numérique inclusif

---

[1] Sur ce point, voir notamment la définition plus complète présente ici : mediation-numerique.fr/presentation-mediation-numerique.html.

[2] Selon Dominique Cardon (Cardon, D. [2019], *Culture Numérique*, Presses de SciencesPo Paris), la culture numérique correspond à la somme des conséquences qu'exerce sur nos sociétés la généralisation des techniques de l'informatique, car derrière « le numérique » il y a l'informatique, mais surtout la culture qu'il faut se forger et dont il faut s'équiper pour pouvoir habiter le monde à l'époque du numérique. La culture numérique, chez le sociologue, identifie et circonscrit un certain savoir, voire l'assortiment des notions et des compétences pratiques que nous nous devons de maîtriser pour être à la hauteur du défi implicite posé par ce tournant historique que nous sommes en train de vivre.

[3] Sur ce point, voir notamment : insee.fr/fr/statistiques/4241397 ainsi que l'édition 2019 du Baromètre du numérique : arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/numerique/le-barometre-du-numerique.html.

[4] Sur ce point, voir notamment le rapport de France Stratégie (juillet 2018) « Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique » : strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique.

[5] Sur ce point, retrouvez la web-série « Hyperliens » produite par le Programme Société Numérique (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) qui permet de découvrir des projets et des initiatives inspirantes autour de l'inclusion numérique et des tiers-lieux portés par des acteurs locaux en France métropolitaine : hyperliens.societenumerique.gouv.fr/.

existent et se développent.

Les rendez-vous NEC[S] sont autant d'occasions de rendre visibles les alliances nouvelles abordées précédemment et qui se nouent, depuis un certain temps désormais, entre des acteurs, des territoires et des dynamiques multiples. Ces relations cherchent à construire un numérique au service de la proximité territoriale et des solidarités locales, capable de créer ce que la philosophe des sciences Donna J. Haraway appelle de « nouvelles parentés, des lignées de connexions inventives ». Avec ces carnets, nous aimerions aussi exprimer comme l'écrit Haraway[7] le besoin que nous avons aujourd'hui à « penser ensemble et d'une manière nouvelle, par-delà les différences qui relèvent de notre position historique et de nos domaines de savoir et d'expertise ».

Depuis trois ans, Numérique En Commun[s] rassemble ceux et celles qui œuvrent à inventer une société numérique plus ouverte, réflexive et inclusive. Au-delà des éditions nationales à Nantes, Marseille et Lyon (à distance), NEC[S] ce sont aussi des dizaines d'événements locaux, organisés tout au long de l'année par les acteurs de terrain et les collectivités territoriales. Au gré de ces nombreux jalons s'est constituée une véritable communauté. Celle-ci rassemble une grande diversité de profils agents publics, médiateurs numériques, développeurs, élus, chercheurs, entrepreneurs, travailleurs sociaux, designers…

Des professionnels issus de territoires de plus en plus divers également, de la commune rurale de montagne à la direction innovation d'une région ; avec une longue histoire de politiques publiques numériques ou cherchant de l'inspiration pour en écrire une…

Ces nouvelles coalitions sont essentielles pour penser l'action publique de demain. Les administrations publiques doivent s'ouvrir, croiser leurs pratiques avec d'autres mondes professionnels et comprendre les contraintes de leurs partenaires et usagers.

Cette diversité est une richesse qui nous permet d'aborder un spectre de problématiques de plus en plus large,

mais qui n'auront de résolutions qu'articulées : inclusion numérique, développement des tiers lieux, nouvelles formes de travail, sobriété numérique, transparence et participation citoyenne, communs numériques…

NEC[S] a ainsi pour ambition d'être bien plus que des événements. C'est un outil de travail et de mobilisation pour chacun·e d'entre vous : sensibiliser aux enjeux d'un numérique d'intérêt général, rassembler les acteurs concernés, créer une communauté de pratiques, mobiliser durablement des partenaires locaux, contribuer à l'outillage concret des acteurs, prendre date et, sans oublier, faire commun et partager à l'échelle nationale.

NEC[S] c'est comme son nom l'indique « faire ensemble, en commun », avec une exigence de mutualiser ce qui est fait dans chaque territoire. C'est pourquoi nous avons fait le choix de cette approche « recherche-action » pragmatique avec le concours de l'équipe aux manettes de ces carnets : donner à voir, inviter à comprendre, donner envie de répliquer.

En bref : partagez, copiez, « forkez » ces carnets !

Pierre-Louis Rolle, directeur des programmes « Société Numérique », « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » et de la Mission incubateur de services numériques à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Nous vous donnons donc rendez-vous au fil des pages des différents carnets NEC[S] pour vous présenter la diversité des approches en termes d'aménagement numérique des territoires. Nous aurons également le plaisir de vous présenter des événements, des acteurs et des lieux inspirants, mais nous vous donnons aussi rendez-vous en présentiel sur tous les événements labellisés NEC[S] où nous exposerons notre démarche, les carnets passés et ceux à venir.

À chaque fois, nous chercherons à témoigner de l'incroyable vitalité du numérique inclusif, éthique et ouvert en rendant hommage à celles et ceux qui le font vivre et le défendent depuis de nombreuses années.

À très bientôt donc !

François Huguet, coordinateur des carnets NEC[S]

---

[6] L'encapacitation (*empowerment* en anglais) désigne le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif. Cette notion articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder.
Sur ce point néanmoins, remarquons qu'il est peut-être nécessaire aujourd'hui de traduire « l'*empowerment* » par « habilitation » comme le propose la philosophe Isabelle Stengers afin de souligner qu'il n'est pas question d'une simple « acquisition » mais plutôt d'une métamorphose que Donna Haraway appelle de son côté « respons(h)abilité ».

[7] Haraway, D.J. [2020], *Vivre avec le trouble*, Les Éditions des mondes à faire.

les Assembleurs
pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France

Le mot des organisateur·rices

Les Assembleurs ont lancé leurs activités en septembre 2019, après 6 mois de co-construction du projet avec plus de soixante acteurs du territoire, dont la Région Hauts-de-France, le Siilab et POP, les 3 porteurs du projet. Le NEC local des Assembleurs que nous vous présentons dans ce carnet a été l'occasion de célébrer le premier anniversaire du Hub et de tirer un premier bilan de nos actions. C'était aussi pour Les Assembleurs l'occasion de nous inscrire dans la dynamique nationale des NEC[s] locaux et de partager nos réflexions au-delà du territoire régional.

Comme l'a rappelé Cédric O dans son échange avec Guillaume Delbar, Maire de Roubaix et Vice-président de la région Hauts-de-France, notre région se distingue par la capacité des acteurs publics à travailler en bonne intelligence, quelles que soient l'échelle de territoire et la couleur politique. Les Assembleurs ont bénéficié de ce contexte très favorable, et en retour ils ont renforcé les liens existant entre collectivités, administrations et acteurs privés.

Un an après le lancement du projet, les Assembleurs sont désormais parfaitement inscrits dans le paysage institutionnel.

Grâce à cette dynamique et à cette intelligence collective, nous avons su créer les conditions pour faire converger les actions des différents niveaux de territoires en faveur de l'inclusion numérique et de la transition numérique des territoires.

Dans le contexte de relance qui apporte des moyens inédits au secteur de la médiation numérique, nous avons choisi de consacrer le NEC local à présenter et mettre en débat notre vision pour 2025. Une vision issue du terrain, de nos retours d'expérience, des actions mises en place par les collectivités et les opérateurs de médiation, que nous avons synthétisée sous forme de 5 points clés pour offrir aux acteurs régionaux un cadre de référence partagé, condition pour une action coordonnée.

1. L'inclusion numérique répond à une urgence sociale, mais aussi à un enjeu sociétal de transition numérique des territoires.
2. Au-delà des 20 % d'habitants en situation d'exclusion, le rôle de la médiation numérique est d'embarquer tous les acteurs du territoire dans cette transition : entreprises ; acteurs éducatifs, associatifs et culturels ; acteurs publics.
3. Ces 4 familles de public partagent les mêmes besoins : équipement, aide aux démarches, montée en compétence, et accès à des services numériques du quotidien « sur étagère ».

4. La médiation numérique, ce sont d'une part des lieux qui diversifient leurs activités dans une logique de tiers-lieux, et d'autre part des équipes de médiateurs mobiles, capables d'aller au-devant des publics. Le modèle du lieu de médiation mono-fonction avec un·e médiateur·trice sédentaire ne constitue plus le modèle par défaut : pour répondre aux besoins actuels, il est indispensable de distinguer clairement lieux et opérateurs de médiation.
5. Trois fonctions ou métiers complémentaires sont mobilisés pour répondre aux enjeux d'inclusion numérique : les aidant·es numériques, travailleurs sociaux qui diagnostiquent et orientent, les médiateurs mobiles qui animent des ateliers nomades, et les médiateurs responsables de lieux

Sur la base de cette vision partagée, Les Assembleurs lanceront en 2021 une solution intégrée d'appui aux collectivités pour les aider à piloter leur stratégie locale, à coordonner les lieux et opérateurs, à communiquer sur une programmation unifiée des actions, à déployer des ateliers et à former tous les acteurs de l'écosystème.

Pour rendre visibles les actions des territoires et surtout redonner la parole aux médiateurs dont le travail est encore trop souvent invisible pour les décideurs publics, nous prévoyons également le lancement d'un média participatif.

L'objectif de cet appui est un passage à l'échelle qui suppose de renforcer l'action d'opérateurs de médiation mobile de taille critique sur chaque territoire, de démultiplier les lieux de médiation ponctuels (sur le marché, à la sortie de l'école, dans un EHPAD ou une zone d'activité…), de renforcer le rôle des tiers-lieux sur la transition numérique du territoire et de généraliser une logique de programmation saisonnière de médiation sur chaque territoire, unifiée, visible, lisible et attractive.

La saison 1 des Assembleurs a posé le décor, la saison 2 qui démarrera en janvier 2021 sera tournée vers l'action, une action collective au service d'une transition numérique inclusive des Hauts-de-France.

Emmanuel Vandamme

Président de l'association de préfiguration de la coopérative des Assembleurs

Extraits des documents utilisés lors de la Restitution NEC Hauts-de-France - Arras, septembre 2020

MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

NEC

Hauts-de-France

#2 LES CARNETS NEC[S] 2020

Restitution NEC Hauts-de-France - Arras, septembre 2020

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Hauts-de-France / de juin à septembre 2020

Les Assembleurs, c'est nous !

Les Assembleurs est un projet collectif qui a pour objectif de faire converger toutes les organisations, publiques ou privées, qui oeuvrent pour la transformation numérique inclusive et créative.

Né en 2019 d'une réponse co-portée par la Région Hauts-de-France, le SIILAB et le groupe POP, dans le cadre de l'appel à projets « Hubs Territoriaux pour un Numérique Inclusif » de la Banque des Territoires, Les Assembleurs accompagnent les différents acteurs, forment les professionnels de l'inclusion numérique, animent les réseaux de médiation en région et localement, et mutualisent des moyens au service du développement des actions.

Les Assembleurs est un espace de collaboration, de mutualisation, de convergence, qui fonctionne en mode pair à pair et permet le renforcement de tous les acteurs. Une plateforme ouverte et innovante, qui prend en compte les nouvelles formes de collaboration et les nouveaux modèles économiques du numérique pour rendre de nouveaux services à ses différents niveaux usagers, dans une logique agile et frugale.

Les Assembleurs renforcent l'offre d'accompagnement de tous les habitants et de tous les acteurs du territoire : sensibilisation, formation, collaboration, création – à travers un réseau de tiers-lieux numériques, de nouveaux lieux de médiation qui ancrent le numérique dans les quartiers, dans les villages, dans les communautés d'acteurs et en font un levier de développement culturel, social et économique.

Les Assembleurs s'adressent à tous les acteurs du numérique inclusif afin de renforcer leurs actions : animateur numérique, travailleur social, fabmanager, formateur, coworkeur, bibliothécaire, agent de collectivité... Le Hub apporte des ressources, de la mise en réseau, mais surtout un accompagnement pour repenser et consolider leur modèle économique, et participer ainsi à leur autonomisation, au sein d'un réseau collaboratif porteur et enrichissant.

Le déroulé du NEC Hauts-de-France

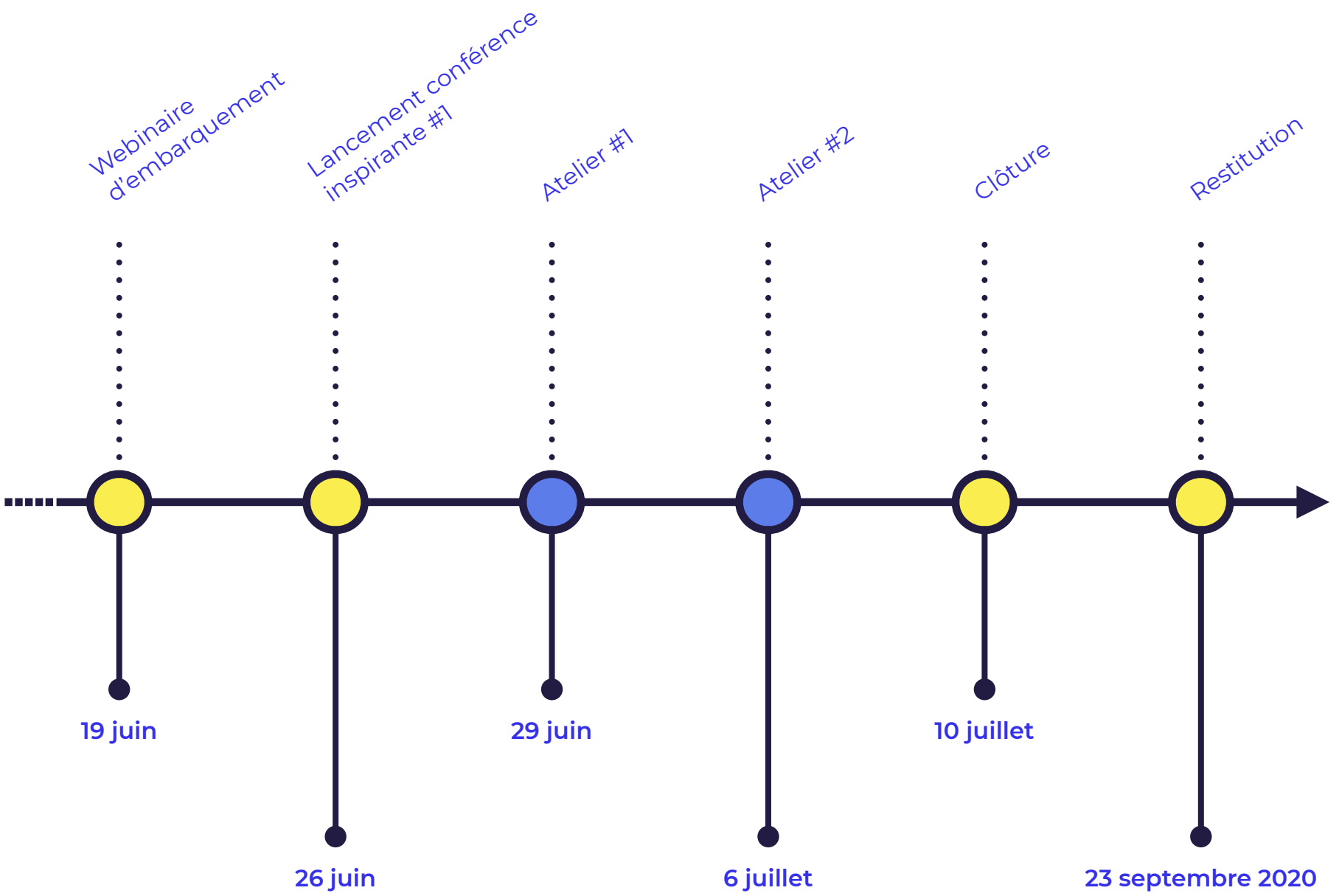

198 participant·es au total

Plusieurs lieux mobilisés en région

3 lieux sélectionnés : 2 à Lille (Fabrique du Sud et SIILAB) et 1 à Amiens (Machinerie)

Ateliers hybrides alliant mi-présentiel (nombre de participants limité à 10) et mi-distanciel

LES ATELIERS PROPOSÉS

Atelier 1 « Il était une fois, la Médiation racontée par les Médiateurs »

L'atelier dont vous êtes le héros ! Venez accomplir une quête collective en partageant votre vision de vos métiers et en racontant de quelles manières vous relevez les défis du quotidien !

Les participants de l'Atelier 1 ont revêtu le costume du "Super-Médiateur" qu'ils rêveraient d'être.

Objectifs

La production d'une représentation visuelle de l'écosystème de la médiation numérique en Hauts-de-France

Perspectives

- Besoin de faciliter la convergence des acteurs sur le territoire
- Créer des espaces, des moments pour échanger et travailler ensemble
- Besoin d'utiliser une plate-forme collaborative commune

LES ATELIERS PROPOSÉS

Atelier 2 « Passez commande de votre catalogue de formation idéal ! »

Les médiateur·rices ont affirmé le besoin de monter en compétences sur des questions techniques et sociales liées aux usages du numérique. Les formations sur le savoir-être, la pédagogie, les méthodes d'éducation populaires restent des priorités

Objectifs

Les participant·es ont exprimé le souhait de structurer des parcours de formation certifiants et reconnus, qui permettront d'acquérir les socles de compétences nécessaires pour exercer le métier de médiateur·rice numérique. Le besoin de se former collectivement, de pairs-à-pairs, par le biais de temps d'échanges collectifs et participatifs est nécessaire.

Perspectives

- Besoin de contacts, de proximité, d'apprendre collectivement, de faire du pair-à-pair pour s'enrichir mutuellement
- Valoriser la dimension territoriale pour simplifier les échanges et se connaitre entre acteurs
- Structurer les parcours et notamment les compétences nécessaires de base pour un·e médiateur·rice novice (bloc et référentiels de compétences)

La parole aux Assembleurs

La région Hauts-de-France est un territoire particulièrement dynamique en terme d'espaces de médiation numérique, qu'il s'agisse de tiers-lieux, d'expérimentations dans les points d'accueil des services publics ou encore du tissu associatif. Deux agents de la fonction publique et un intervenant privé présentent leurs actions.

CLAIRE VAILLANT :

« Nous voulons attirer dans des lieux de médiation numérique des publics qui n'y viennent pas »

Claire Vaillant est responsable de projets à la mission transition numérique de la région Hauts-de-France. Au sein d'une équipe de 11 personnes, elle met en œuvre la feuille de route numérique de la région.

Vous travaillez actuellement sur le déploiement du pass numérique en région Hauts-de-France, comment ça se passe ?

Il s'agit d'une expérimentation décidée par la région en Sambre-Avesnois-Thiérache, un territoire en difficulté socio-économique. Nous avons acheté et diffusé 500 carnets de pass numérique, soit 5000 pass. L'objectif est de vérifier si l'outil fonctionne : est-il utile aux structures de médiation numérique ? Rend-il service aux personnes à qui il est destiné ? Le projet a pris du temps car le dispositif est assez complexe administrativement. Le pass nécessite beaucoup de pédagogie, à l'interne, auprès de mes collègues en charge des questions juridiques et financières. Nous avons développé un système de traçage, à l'aide de récépissés, qui nous a dispensés de mettre en place une régie.

Nous préparons actuellement le déploiement de 66100 pass (soit 6610 carnets) à l'échelle de la région, que nous avons achetés grâce au soutien de l'État. La crise sanitaire a infligé un retard de 6 mois au programme, mais on avance et le déploiement se fera sur 2021-2022. Un autre mode de distribution sera mis en place à partir de la plateforme des aides individuelles de la région, en nous appuyant sur les prescripteurs (centres sociaux, Pôle Emploi, etc) pour identifier les publics ciblés. Il faudra bien sûr résider dans les Hauts-de-France et avoir 60 ans ou plus ; ou être inscrit·e à Pôle Emploi ; ou encore être un·e jeune de 18 à 25 en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion.

Nous pensons que ce dispositif peut permettre d'attirer dans des lieux de médiation numérique des publics qui, pour l'instant, n'y viennent pas. Soit parce qu'elles·ils estiment que ce n'est pas pour elles·eux, soit qu'elles·ils se pensent trop jeunes ou trop âgé·es.

Justement, qu'en est-il des tiers-lieux en région Hauts-de-France ?

Nous y encourageons le mélange des publics. Il y a beaucoup de choses qui peuvent se jouer si on arrive à mettre en place des lieux qui mixent les publics et les activités, numériques ou pas. Il peut s'y passer des rencontres improbables... Je pense à l'une des belles histoires dans les tiers-lieux que la région soutient : un bricoleur senior, pas familier du numérique, est venu au tiers-lieu de Fourmies par curiosité. Il y a rencontré des jeunes, un peu geeks, qui lui ont montré l'usage des machines, tandis que lui a apporté tout son savoir faire de bricoleur. Tout à coup, des mondes se rencontrent et ça, c'est vraiment intéressant !

« Il y a beaucoup de choses qui peuvent se jouer si on arrive à mettre en place des lieux qui mixent les publics et les activités, numériques ou pas.

Certains porteurs de projets tendent à séparer les publics professionnels et « le grand public », mais nous les incitons à brasser davantage. Sans être trop directifs, on demande aux tiers-lieux de déployer plusieurs types d'activités et pas uniquement de la médiation numérique mais aussi du co-working, du télétravail, un fablab/ateliers de fabrication, ou encore de l'accompagnement de projets.

Pour répondre à l'appel à projets de la région lancé en 2018, il faut qu'un lieu propose au moins deux de ces cinq types d'activités.

Comment travaillez-vous à déployer vos actions à l'échelle locale ?

Nous avons la chance d'être dans une région où l'articulation entre les échelles territoriales fonctionne plutôt pas mal, en tout cas sur le numérique. Quand on a préparé la réponse à l'appel à projets lancé par la Banque des Territoires sur les hub de l'inclusion numérique, Emmanuel Vandamme (Pop) a réussi à réunir autour de lui des gens assez divers en quelques jours. Même si on n'est pas d'accord sur tout, on peut s'entendre, ce qui facilite les choses.

Au sein des intercommunalités, nous avons mis en place un réseau des numéritien·nes, qui ne sont pas forcément des informaticien·nes, mais qui sont chargé·es de mettre en œuvre la feuille de route numérique de leur territoire. À l'heure actuelle, plus de 50 % des 97 intercommunalités se sont dotées d'une stratégie numérique, un document d'orientation que nous les incitons à mettre en place. Il ne s'agit pas de « faire du numérique pour le numérique », mais de mettre le numérique au service de leur projet de territoire. Quatre à cinq fois par an, nous réunissons les numéritien·nes en séminaire, l'occasion d'échanger sur nos actualités respectives. Par exemple, lorsqu'on a démarré le déploiement du pass numérique, les gens d'Aptic sont venu·es présenter l'outil. Ce fonctionnement nous permet d'avoir un climat de travail serein entre l'échelle régionale et l'échelle locale.

En ce qui concerne l'articulation avec la politique nationale, depuis que nous sommes TANI (Territoire d'Action pour un numérique inclusif), je participe à tous les échanges qui ont lieu dans ce cadre. C'est une source d'information et de coordination qui nous est précieuse. J'en reviens toujours avec plein d'idées et des nouveaux contacts dans d'autres régions !

EN SAVOIR PLUS

- À propos du pass numérique : *www.aptic.fr*
- À propos du soutien au développement de tiers-lieux du numérique (ou de réseaux de tiers-lieux) dans les territoires intercommunaux des Hauts-de-France : *guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=692*
- À propos des Territoires d'action pour un numérique inclusif (TANI) : *societenumerique.gouv.fr/territoires-daction-pour-un-numerique-inclusif*

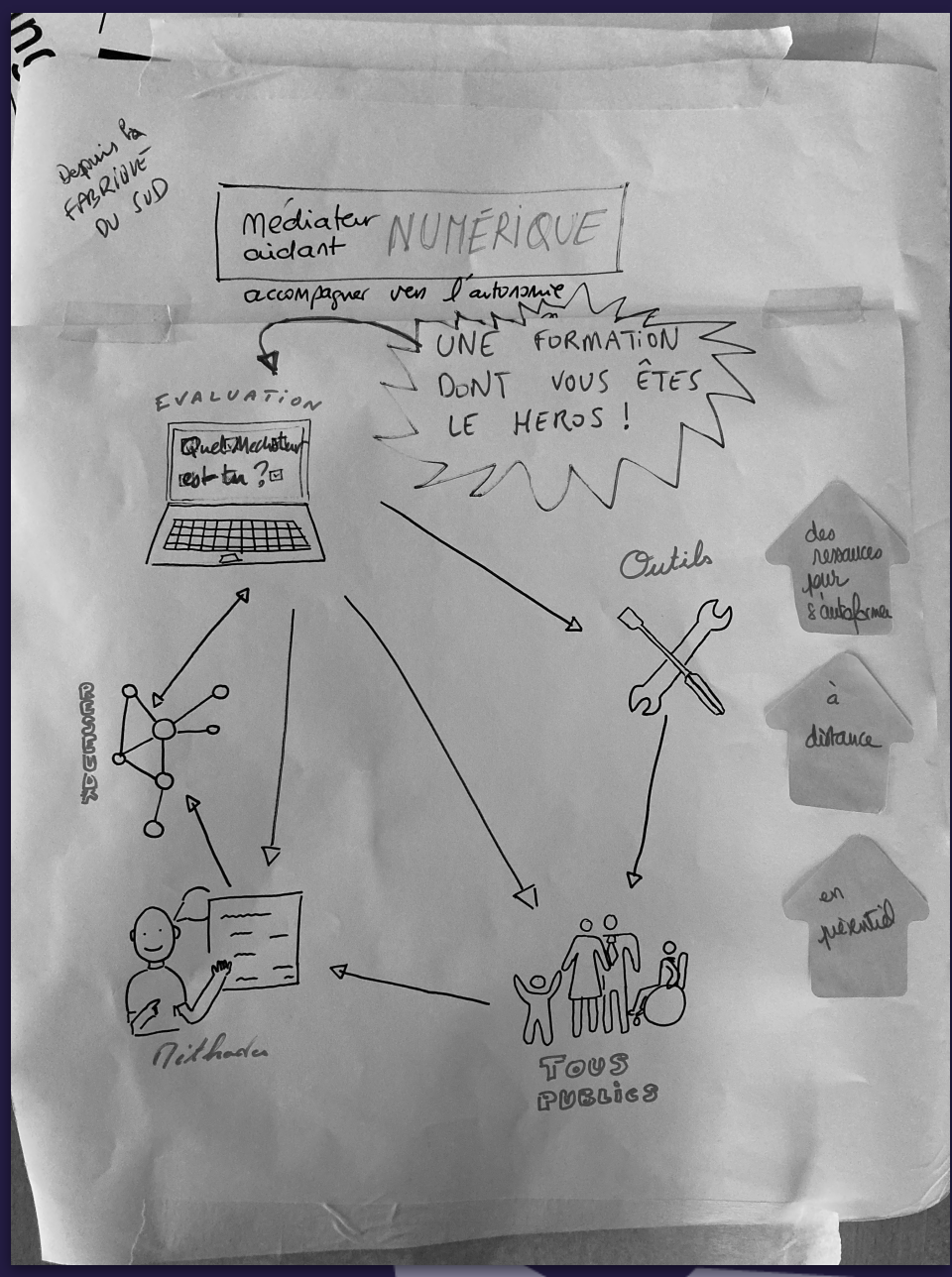

Atelier 2 NEC Hauts-de-France - 6 juillet 2020

Atelier 2 NEC Hauts-de-France - 6 juillet 2020

MAUD ALLANIC :

« Le numérique est un vecteur d'émancipation et de simplification, mais ne doit pas être un facteur d'exclusion »

Maud Allanic est inspectrice de l'action sanitaire et sociale au sein de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de la préfecture des Hauts-de-France, et coordonne le Siilab.

Quelles sont vos missions au sein de la DRJSCS ?

Je suis en charge des politiques de luttes contre les exclusions : lutte contre la pauvreté, aide à l'accès aux droits, et notamment l'aide alimentaire. Je travaille également sur les points conseils budget (PCB) qui permettent d'accompagner les personnes en difficulté financière, et de prévenir les situations de surendettement. Dans le cadre de mes fonctions d'inspectrice, j'interviens donc sur des missions très régaliennes.

« À l'époque, quand on parlait d'illectronisme, on nous regardait encore avec des yeux ronds, ce n'était pas un enjeu reconnu comme il l'est aujourd'hui. »

Mais j'ai également une autre casquette puisque j'anime un projet d'inclusion numérique.

En 2017, la DRJSCS a mis en place le Siilab, un laboratoire d'innovation publique, qui répondait à un appel à projets de la Direction interministérielle de la transformation publique (DIMTP), avec comme thématique d'entrée l'économie sociale et solidaire. Dès le départ, l'inclusion numérique a été l'un de nos principaux axes de travail. À l'époque quand on parlait d'illectronisme, on nous regardait encore avec des yeux ronds, ce n'était pas un enjeu reconnu comme il l'est aujourd'hui. Or, la perspective de la dématérialisation des démarches administratives prévue pour 2022 nous a fait craindre un facteur potentiel d'exclusion sociale, lorsque l'accompagnement fait défaut.

Comment avez-vous mis en place le Siilab ?

Si la DRJSCS a une vision régionale et stratégique, rien ne remplace l'expérience concrète d'un acteur de terrain, c'est pourquoi nous travaillons en co-animation avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens. Plus largement, nous avons mis en place une réseau de partenaires associatifs et d'acteurs institutionnels (Emmaüs Connect, Pôle Emploi, CPAM, CAF, etc), sur la base du volontariat des agents et des structures. Depuis 2018, nous organisons des ateliers de travail collaboratifs, qui ont abouti à des livrables concrets et des outils co-construits avec les personnes concernées.

L'un des premiers outils que vous avez déployés est une cartographie à l'échelle de la région, pouvez-vous nous présenter ce projet ?

Oui, nous avons mis en place cette cartographie de l'inclusion numérique[8] en partenariat avec l'Université de Lille. Nous avons débuté avec 700 lieux, mais le projet continue à vivre et nous sommes aujourd'hui à plus de 1 400 lieux identifiés dans la région. Pour que cette cartographie ne soit pas rapidement obsolète, nous en avons fait un outil collaboratif : n'importe quel acteur de l'inclusion numérique peut s'inscrire, modifier ses coordonnées et les services qu'il propose. On y trouve les lieux d'accès au numérique, les lieux de formation au numérique et les lieux d'accompagnement aux démarches administratives en ligne.

Quels sont les publics de cette cartographie ?

Nous avons observé que les travailleur·ses sociaux·les étaient confronté·es à de plus en plus de personnes qui avaient du mal à faire leurs démarches en ligne, à accéder à leurs droits – très largement, ça va d'un renouvellement de carte grise à une demande de RSA. À un moment, les travailleur·ses sociaux·les ne sont pas toujours très à l'aise avec le numérique, et doivent elles et eux-mêmes se former… L'objectif est donc de créer du lien entre le travail social et la médiation numérique, en leur permettant d'identifier les lieux et les services adéquats pour orienter des personnes en difficulté avec le numérique. Enfin, pour les collectivités et les services de l'État, l'enjeu de départ était de faire un état des lieux de l'offre existante et d'identifier d'éventuelles « zones blanches ». Avec la crise sanitaire, on a vu à quel point le numérique est une question prioritaire dans l'accès aux droits, donc je suis assez confiante sur l'aptitude des élu·es à s'emparer du sujet.

Quels autres outils avez-vous mis en place ?

Nous avons également développé une mallette numérique, également adressée aux travailleur·ses sociaux·les. Il existe déjà plusieurs plateformes numériques parmi lesquelles « Les bons clics »[9], la plateforme nationale Solidarité numérique[10], ou encore MesDroitsSociaux.gouv.fr[11].

L'un des derniers outils développés par le Siilab, c'est un cahier de bonnes pratiques autour de la transformation des lieux d'accueil, développé avec les Centres sociaux connectés[12] et le CCAS de Roubaix. Nous nous sommes inspiré·es d'une agence Pôle Emploi de Vaucanson, qui a repensé sa zone d'accueil pour en faire un espace chaleureux, équipé de tablettes, où on est passé du « face à face » au « côte à côte ».

L'objectif est de renoncer à une approche paternaliste dans laquelle l'ordinateur est placé entre le·la travailleur·se social·e et les publics, pour accompagner les personnes vers l'autonomie en faisant preuve de bienveillance.

Enfin, nous développons une approche intégrant le FALC (français facile à lire et à comprendre) autour de la domiciliation. Ce dispositif permet aux personnes sans domicile fixe d'avoir une adresse postale pour faciliter leurs démarches administratives, mais très peu de personnes y ont recours. Nous avons donc travaillé sur des outils qui présentent ce dispositif, parmi lesquels des vidéos explicatives.

Comment la démarche du Siilab a-t-elle été reçue localement, et plus largement, à l'échelon national ?

Le dynamisme et l'investissement des acteurs institutionnels et associatifs locaux ont donné lieu à une véritable reconnaissance au niveau national. Le programme Société numérique nous a décerné le label TANI pour « Territoire d'action pour un numérique inclusif ». Puis, le Siilab est entré en relation avec deux acteurs majeurs de l'inclusion numérique dans la région que sont le Conseil régional et Pop pour répondre à l'appel à projets de la Banque des territoires visant à créer des hubs de l'inclusion numérique. Remporter cet appel à projets avec le hub Les Assembleurs a permis d'« officialiser » les projets que nous portions et de mettre en place une gouvernance reliant les acteurs de la médiation numérique.

Aujourd'hui, la mise en relation de la médiation numérique et du travail social reste l'un des axes majeurs de nos actions du Siilab. C'est pourquoi nous sommes en contact avec les écoles de formation au travail social, et nous œuvrons à promouvoir auprès d'elles nos actions sur le numérique.

EN SAVOIR PLUS

- Le Siilab est présent sur Twitter : *twitter.com/SIILABHDF* et sur le site de la Préfecture des Hauts-de-France : *hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique534*
- Une interview de Maud Allanic sur le portail de la transformation de l'action publique : *www.modernisation.gouv.fr/sinspirer-pour-transformer/les-eclaireurs-de-la-transfo-25-inclusion-numerique-des-publics-vulnerables*

---

[8] Sur ce point, voir : hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1793.
[9] lesbonsclics.fr.
[10] solidarite-numerique.fr.
[11] mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil.
[12] csconnectes.eu.

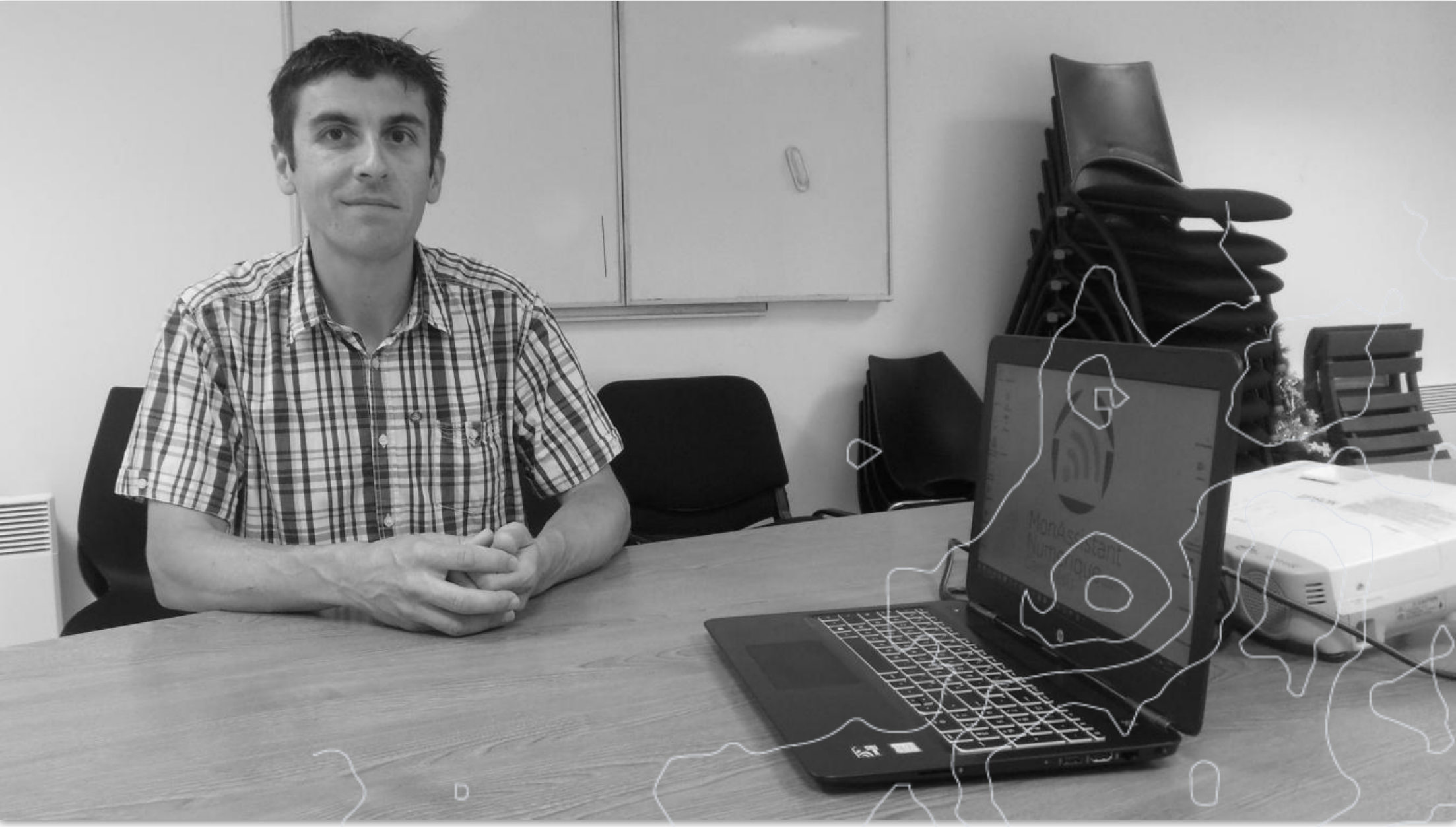

LUDOVIC BRUTEL :

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Quel est votre profil ? Qu'est-ce qui vous a amené au dispositif « Mon assistant numérique » ?

J'ai longtemps été responsable informatique dans le secteur associatif à Valenciennes. En parallèle, je donnais aussi des cours au CNAM et à l'Université de Valenciennes, j'aime enseigner, transmettre. Après 20 ans dans la même structure, j'ai eu envie de changer d'air et j'ai découvert « Mon assistant numérique ». Fin 2018, j'ai sauté le pas et intégré la franchise au premier janvier 2019, après une formation à Tours auprès des deux créateurs du dispositif.

Comment fonctionne « Mon assistant numérique » ?

Il s'agit d'un réseau de 90 médiateur·rices numériques franchisé·es, présent sur tout le territoire métropolitain, qui existe depuis 2015. Il n'est pas nécessaire d'être très technique, mais il faut être bon pédagogue et à l'écoute du public qu'on rencontre. Les valeurs de la franchise sont *la confiance* – entre les clients et nous mais aussi entre la franchise et nous ; *le partage* puisque nous mettons en commun tout ce qu'on produit à travers une plateforme numérique, notamment nos supports de formation ; *le progrès* car nous travaillons à former nos publics et à nous auto-former, et *la liberté*, puisqu'on reste indépendant·e et que chacun·e organise son travail comme il ou elle l'entend.

Pour qui travaillez-vous ? Quelles sont vos prestations ?

Nous avons trois types de publics : des particuliers, des entreprises et des institutionnels. Nous répondons à un besoin, nous conseillons sur les usages mais nous ne vendons pas de matériel. On dit souvent que nous sommes les acteurs des derniers kilomètres car nous nous rendons chez les particuliers pour les aider à prendre en main leurs outils numériques : ordinateurs, smartphones, tablettes. Pour les professionnel·les, nous pouvons être le ou la responsable informatique détaché·e d'une entreprise, comme je le fais pour plusieurs petites TPE que je conseille pendant quelques heures par semaine.

Atelier 2 NEC Hauts-de-France - 6 juillet 2020

« Nous sommes les acteurs des derniers kilomètres, car nous nous rendons chez les particuliers pour les aider à prendre en main leurs outils numériques »

Enfin, nous proposons de la formation pour les institutionnels : mairies, communautés de communes, centres sociaux, associations, etc,... D'ailleurs, je collabore avec Pop et Trézorium dans le cadre d'un marché public pour le compte de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH). Nous y assurons 200 ateliers répartis sur 18 mois. Les thèmes sont variés : créer et maintenir sa boîte aux lettres, découvrir Skype, se protéger contre les arnaques et les *fake news*, utiliser les réseaux sociaux, etc.

Comment le dispositif M@N s'inscrit-il au sein de l'écosystème numérique des Hauts-de-France ?

Emmanuel Vandamme, qui a porté le projet Les Assembleurs, a sollicité *Mon Assistant numérique* lors de la création du hub, en juin 2019. Tous les M@N installés sur le territoire sont adhérents aux Assembleurs, nous sommes même les tout premiers adhérents à avoir payé notre cotisation ! Nous sommes parmi les rares acteurs privés au sein des Assembleurs mais nous partageons l'idée d'un numérique inclusif. Malgré notre ancrage local dans les Hauts-de-France, ce qu'on propose ne couvre pas 100 % des besoins du numérique. Le réseau des Assembleurs permet de faire jouer la complémentarité entre les différents acteurs. Comme on dit dans le logiciel libre, « Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ! »

Plus globalement, on connaît très bien notre tissu local : moi, je connais les maires des communes du Cambrésis et ils·elles me connaissent. Je collabore aussi avec des associations locales pour répondre à des appels à projets, je viens compléter leur offre. Nous, les M@N, on ne se définit pas vraiment comme médiateur·rices numériques, mais plutôt comme consultants numériques, ou même « artisans numériques ». Je ne suis pas non plus un travailleur social mais, bien entendu, je reste à l'écoute des gens chez qui je vais : il y a du contact, un échange qui dépasse le numérique.

Vous avez participé ou assisté à plusieurs temps forts du NEC Hauts-de-France, quel regard portez-vous sur l'événement ?

Lors de la plénière d'ouverture, j'ai apprécié le discours d'introduction de François Huguet, qui suggère de passer de « l'ingénierie numérique » à « l'artisanat numérique ». L'inscription dans un paysage local, ça nous parle, à nous les M@N. L'importance de la formation des aidants numériques a été soulignée par Maud Allanic : en tant que formateurs, nous sommes plus chers que des employé·es en contrat aidé ou en service civique, mais nos prestations sont plus complètes et on a davantage d'expérience. En outre, on s'inscrit dans la durée et notre modèle économique est pérenne. J'ai apprécié de pouvoir rencontrer d'autres acteurs de la région pendant les ateliers. Mais j'aurais aimé qu'il y ait davantage de personnes de notre tissu local. Or là, on était surtout sur des gens de Lille, et j'étais le seul du Cambrésis.

EN SAVOIR PLUS

- À propos de Mon Assistant Numérique : *monassistantnumerique.com*

Lancement de la saison 2 d’Hyperliens : Le monde d’après est déjà là

Les programmes Nouveaux Lieux Nouveaux Liens et Société numérique de l’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en partenariat avec Société Nouvelle, lancent la saison 2 d’Hyperliens : série documentaire de 5 épisodes qui revient avec de nouvelles découvertes et immersions au sein de lieux hybrides sur le territoire.

Le contexte social actuel redéfinit la solidarité, l’accès à la connaissance, l’administration des territoires, notre rapport à la consommation, à la fabrication, à la culture ou encore à la vie locale.
Et si le monde d’après était déjà là, sous nos yeux ?

La saison 2 de la série Hyperliens nous fait voyager à la rencontre d’autres manières d’habiter le monde et d’initiatives partout en France qui portent des réponses, des solutions et des modèles alternatifs d’apprentissage, de fabrication, de faire société pour le monde d’après. **A la rencontre de tiers-lieux, fablabs, lieux uniques dans des territoires parfois déconsidérés qui sont en première ligne de la Covid-19 et qui inventent une autre manière de vivre en société.**

L’ANCT a lancé l’AMI Fabriques de Territoire en juillet 2019 pour soutenir l’émergence des tiers-lieux. Hyperliens est l’occasion de présenter les projets de fabriques autour de thématiques variées telles que l’agriculture, le faire ensemble, les nouvelles formes d’apprentissage, la sociocratie, l’inclusion numérique ou encore la fabrication distribuée..

LE FORMAT

- 5 épisodes de 15 minutes en voyage dans la France des tiers-lieux.
- 3 micro-formats/capsules vidéos par épisodes : interviews et focus sur des thématiques concrètes.

QUAND ?

- Le premier épisode a été diffusé le 16 novembre 2020.
- Puis un par semaine tous les lundi seront diffusés à l'adresse suivante : *hyperliens.societenumerique.gouv.fr*.

Hyperliens Saison 2 - L'Hermitage - Autrêches

Le premier épisode de la web-série concerne un tiers-lieu rural situé en région Hauts-de-France, un lieu où « villes et campagnes construisent ensemble les réponses aux enjeux de ce siècle »

hermitagelelab.com

Retrouvez également la première saison sur la page YouTube du programme Société numérique

ÉCLAIRAGES

La place des tiers-lieux dans la grande « chaîne de valeur » de la médiation numérique»

Restitution NEC Hauts-de-France - Arras, septembre 2020

Tout au long des différents événements du NEC Hauts-de-France (suivis en distanciel et en présentiel lorsque cela était possible), nous avons constaté le fait que les lieux de médiation numérique constituent un enjeux important pour les acteurs régionaux de l'e-inclusion. Comme le remarque Emmanuel Vandamme, Président du hub Les Assembleurs, la médiation numérique est constituée de plusieurs piliers, dont les lieux qui diversifient parfois leurs activités dans une logique de tiers-lieux, et d'autre part des équipes de médiateur·rices mobiles, capables d'aller au-devant des publics.

Le modèle, les activités de ces lieux étant en mouvement tout comme les postures d'accompagnement des médiateur·rices, nous avons souhaité revenir au sein de cette partie éclairage sur ce qu'est un tiers-lieu et sur ce que ce dernier est supposé modifier dans le paysage de cette « chaîne de valeur » qu'est la médiation numérique. En effet, cette chaîne va des problématiques de fractures, d'abandon jusqu'à celles de transformation des entreprises en passant par les enjeux d'acculturation, d'accès aux droits. Elle concerne toutes les classes d'âges et toutes les catégories socio-professionnelles.

Afin d'avoir un point de vue plus large sur cette « chaîne de valeur », nous vous proposons ici d'approfondir ce à quoi correspond le concept de tiers-lieu qui revient à chaque NEC local que nous suivons sous de multiples aspects.

INTERROGER LES ESPACES DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE : FABRIQUER DES BÂTIMENTS OU ANIMER DES LIEUX ?

En 2018, le pavillon français de la 16e exposition internationale d'architecture La Biennale di Venezia, dirigé par Julien Choppin, Nicola Delon et Sébastien Eymard[13], explorait l'accompagnement spatial et temporel des architectes, leurs capacités à devenir guides, à explorer les frontières des missions qui leur sont traditionnellement attribuées et qui, selon eux, ne doivent pas se limiter à construire des bâtiments, mais bien chercher à faire des lieux, des « infinis de possibles, ici et maintenant ».

« Voici notre hypothèse : il y a un seul lieu fini, où l'humanité cohabite avec l'ensemble du vivant en détruisant pourtant son propre domicile. Mais en ces temps troublés, des hommes et des femmes construisent, avec conviction, ce que nous proposons d'appeler lieux infinis. Des lieux ouverts, possibles, non finis où se cherchent des alternatives.»

Julien Choppin, Nicola Delon et Sébastien Eymard, *Lieux Infinis*, 2018.

Durant les mois où a pris place cette biennale, les commissaires-architectes français se sont interrogés in situ et collectivement sur ce que peuvent activer et construire les « tiers-lieux » (en dressant le portrait d'emblématiques lieux infinis

[13] Sur ce point, voir : encoreheureux.org/projets/lieux-infinis.

situés à Marseille, Avignon, Rennes, Auch, Colombelles, Clichy-sous-Bois, etc.[14]). Deux ans et deux confinements plus tard, force est de constater que leurs explorations sont plus que jamais d'actualité et montrent à quel point l'imbrication des problématiques écologiques, économiques et sociales s'incarne (notamment) dans le mouvement des tiers-lieux (notons que ces architectes ont rarement employé ce terme-là). Ce dernier permet, en effet, de faire émerger de nouvelles formes de contrats moraux entre des concepteur·rices avisé·es, des animateur·rices éclairé·es et la société tou·tes mobilisé·es pour un intérêt général à réinventer. Mais ce mouvement, soutenu notamment par le programme « nouveaux lieux, nouveaux liens »[15] de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (incarné dans les 170 « fabriques de territoire » financées par l'ANCT en 2020), a aussi le mérite de nous faire vivre la complexité du monde, car les lieux infinis interrogent nos périmètres d'actions, nos rapports au travail, à l'économie locale, à l'écologie, à la culture et, parfois, aux possibles (voire aux risques) qu'offrent les technologies numériques. Certains de ces lieux cherchent même à nous faire habiter en conscience, à éprouver ce qu'Édouard Glissant a conceptualisé sous le terme de « Tout-Monde » dans lequel chacun·e d'entre nous peut, s'il ou elle le souhaitent, inventer des manières d'*atterrir*[16].

« Agis dans ton lieu, pense avec le monde. Ton lieu est incontournable. [...] Ce que tu perçois de la beauté du monde, t'engage dans ton lieu. Ce que tu estimes de la beauté menacée du monde, donne direction à ton geste et à ta voix. »

Édouard Glissant, *Philosophie de la relation*, 2009

Sans verser dans la fascination de ce que ces lieux sont supposés activer (remarquons dès à présent que ces derniers véhiculent également de nombreux fantasmes et peut-être aussi des espoirs trop denses pour être réalistes[17]), on peut aujourd'hui remarquer que face à des défaillances parfois lourdes de l'État, le capital social innovant que ces lieux incarnent a répondu aux crises que nous avons traversées[18] et que nous traverserons probablement demain.

Pourtant, on a souvent moqué les *fablabs*, les *makerspaces* et les *hackerspaces* avant la pandémie de COVID-19. Mais en fabriquant durant la crise des pousse-seringues, des visières, des ustensiles pour respirateurs, des *market-places* pour les commerçants locaux, et de façon immédiate, des choses basiques qui sont à même de restaurer la confiance et qui prouvent que dans des moments inédits d'une rare violence, ce que nous avons construit ensemble par la culture, par les services publics, par l'éducation a tenu ; ces lieux ont montré leurs capacités à créer du liant dans notre société.

Cette aptitude s'incarne dans un mot de la langue créole de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique : le *lyannaj*. Ce dernier est le nom donné au tramage des lianes, contrepoison à la *pwofitasyon*, l'exploitation outrancière qui désigne un profit inique et insoutenable. Née en 2009, sous l'impulsion du collectif guadeloupéen LKP *Lyannaj Kont Pwofitasyon*, les signataires du Manifeste pour les « produits » de haute nécessité d'où est née la réflexion sur le *lyannaj*, définissent ce dernier comme l'activité « d'allier et de rallier, de lier, relier et relayer tout ce qui se trouvait désolidarisé ». Les tiers-lieux sont, selon nous, à l'image de cette métaphore végétale de la liane si bien décrite par Yves Citton : ils incarnent le *lyannajisme*, activent « un travail qui rapproche, fait entrer en relation et solidarise des éléments qui se trouvaient initialement séparés les uns des autres ». À ce titre, il nous semble tout aussi important de rappeler ici que ces lieux de *lyannaj* sont bien souvent centres sociaux, centres communaux d'action sociale, points d'information et de médiation multiservices, maisons France Service, bibliothèques, recycleries, boutiques solidaires, associations de quartier, foyers ruraux, espaces de vie sociale, etc. Ils sont parfois connectés, parfois non, prennent place de temps en temps à l'intérieur de bâtiments désaffectés, de friches, revendiquent occasionnellement le terme de « tiers-lieu », mais ils sont en revanche toujours vecteurs d'éducation populaire et fabricants de liens sociaux, relieurs (maillons essentiels pour tenir durant les crises que nous avons vécues et que nous viv[r]ons).

Tiers-lieux, tentative de définition

Le tiers-lieu est un terme traduit de l'anglais the *third-place* et qui fait référence aux environnements sociaux qui viennent à côté du domicile et du lieu de travail. Ce concept a émergé à la fin des années 80 suite aux travaux d'un sociologue américain, Ray Oldenburg, qui a notamment travaillé sur la place de ces lieux dans les « mobilités triangulaires et pendulaires » des habitant·es de grande métropole. Aujourd'hui, l'exercice de définition de ce qu'est un tiers-lieu est quelque chose de complexe. À ce titre, nous reprenons ici les invariants qui, selon Pascal Desfarges, « constituent un noyau dur à partir duquel, de manière liquide et protéiforme, il peut prendre les couleurs et des orientations très variées, informelles et évolutives dans le temps et dans l'espace :

- Un tiers-lieu n'est pas un lieu, mais un processus qui peut s'incarner dans un espace ou pas
- Il est constitué par une communauté de contributeur·rices dans une logique ascendante et devient le fruit de l'intelligence collective
- Il fonde son principe d'interaction sociale et de gouvernance sur le modèle de l'architecture distribuée "pair à pair" issu principalement des cultures numériques et de l'histoire des réseaux décentralisés
- Il peut adopter les principes du libre et de l'open source réactivant du même coup la question centrale des biens communs »

---

[14] Sur ce point, voir notamment l'ouvrage consacré au pavillon français de la biennale d'architecture de Venise en 2018 : editions-b42.com/produit/lieux-infinis-2.

[15] agence-cohesion-territoires.gouv.fr/nouveaux-lieux-nouveaux-liens-56.

[16] Latour, Bruno (2017), *Où atterrir. Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte.

[17] Sur ce point, voir notamment le texte de Fabien de Villiers *De quoi les « Tiers-Lieux » sont-ils le nom ?* publié en août 2020 : blogs.mediapart.fr/fabiend/blog/280620/de-quoi-les-tiers-lieux-sont-ils-le-nom.

[18] Sur ce point, voir notamment les premiers éléments du programme de recherche sur le mouvement des « *makers* », qui fabriquent bénévolement des visières de protection contre le Covid-19 : laviedesidees.fr/Make-care-des-visieres-contre-le-Covid-19.html.

Pascal Desfarges, auteur du rapport *Tiers-lieux : des infrastructures civiques de résilience* - Banque des Territoires

Ces lieux, ce qu'ils animent, les communautés qu'ils créent, nous aident à calmer les excès autour du quantitatif, ils nous aident, comme le remarque la philosophe Cynthia Fleury[19] « à re-symboliser, à produire du possible autrement que par le quantitatif et le rouleau compresseur du rationalisme gestionnaire ». Ce n'est donc pas un hasard si ces mêmes lieux sont aujourd'hui considérés comme des leviers incontournables pour tenter de réduire l'exclusion numérique. Reste néanmoins à « construire un dialogue structuré et ouvert entre les processus Tiers Lieux portés par des organisations communautaires, des collectifs, et les collectivités en charge des politiques publiques » comme le remarque, le chercheur Pascal Desfarges, chargé de mission Tiers-lieux - Banque des Territoires, dans un rapport[20] très éclairant paru récemment.

Pour que ce dialogue voie le jour et que le numérique ouvert, éthique et inclusif en soit partie prenante, Desfarges propose notamment de mettre en « capacitation [par le tiers-lieu], les citoyen·nes dans des pratiques concrètes et quotidiennes qui inventent progressivement une autre économie et un art de vivre renouvelé ».

Mais concrètement, par quoi cela passe lorsque l'on parle d'inclusion numérique ?

DES INFRASTRUCTURES CIVIQUES DE RÉSILIENCE (ET DE MÉDIATION NUMÉRIQUE ?)

Les tiers-lieux, dans leur capacité à produire de nouveaux modèles sociaux, culturels, organisationnels, deviennent pour Desfarges des acteurs potentiels de l'équilibre entre infrastructures techniques et technologiques et la participation de tout·es à la vie citoyenne du lieu sur lequel on vit, on travaille, on agit. Cette dimension locale, illustrée par les propos d'Édouard Glissant plus haut dans ce texte, est fondamentale selon Desfarges, pour qui « les résiliations sont locales et on peut inventer une conciergerie urbaine, recycler ou réparer les matières et les outils, mettre en place une ressourcerie ou une accorderie, produire de produire de petites séries d'objets adaptées à un projet particulier dans "l'usinette" de quartier ; [...] les tiers-lieux sont ici des dispositifs moteurs d'une dynamique de réappropriation des infrastructures urbaines par les habitants ».

Lors des différentes séquences qui ont constitué le NEC Hauts-de-France, il a notamment été question de ces lieux de médiation du point de vue du rôle qu'ils jouent sur les enjeux de médiation numérique. Combien sont-ils ? Quelles références partagent-ils ? Quelles attention(s) à l'autre permettent-ils ? De quelle manière faire en sorte qu'ils « travaillent » dans le même sens à savoir : contribuer (notamment) à réduire l'exclusion numérique et à accompagner la transition numérique des territoires sans oublier trop de monde au bord du chemin ?

La région Hauts-de-France possède un tissu de lieux infinis, de lieux-tiers très denses et surtout très inspirants. La preuve en image : le premier épisode de la web-série Hyperliens[21] qui présente le projet L'Hermitage, tiers-lieu d'innovations rurales et citoyennes au carrefour des vallées de l'Aisne et de l'Oise. Depuis sa création, le Hub numérique inclusif Les Assembleurs a engagé un travail très important de cartographie de chacun de ces lieux[22].

Mais ce qui nous semble essentiel à retenir ici c'est la capacité de ce tissu de lieux-infinis à inventer des modèles capables d'adresser les enjeux que le numérique nous adresse. Trois exemples :

- **Comment réinventer le modèle des centres sociaux, maillon indispensable de l'action sociale de proximité ?** Regarder du côté des centres sociaux connectés de la Métropole Européenne de Lille qui cherchent (et arrivent !) à mobiliser les habitant·es de quartiers, les militant·es associatifs, les institutions publiques, les partenaires territoriaux pour élaborer et développer des solutions numériques d'animation de la vie sociale du territoire et augmenter le pouvoir d'agir des publics des Centres Sociaux.
- **Comment réinventer la participation citoyenne dans un milieu rural et redynamiser des territoires ?** Sur ce point, on ne saurait vous conseiller mieux que d'aller regarder l'épisode de la web-série Hyperliens consacré à L'Hermitage que nous mentionnons plus haut.
- **Comment agir sur la grande « chaîne de valeur » qu'est la médiation numérique** qui va de l'urgence sociale numérique (accès aux droits) en passant par l'inclusion de certains publics (enfants, jeunes, parents, seniors), jusqu'à l'accompagnement des entreprises à la transition numérique ? Regarder du côté de ce que développe le groupe POP avec le POP Café (labellisé fabrique de territoire) qui vient d'ouvrir dans le quartier de Wazemmes à Lille et qui invente un modèle de tiers-lieu « chaînon manquant" à l'intersection du lieu d'e-accompagnement social, de culture numérique, de café de proximité, d'accompagnement de commerçant·es et de travailleur·ses locaux·ales.

---

[19] Sur ce point, voir : franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-20-novembre-2020
[20] Sur ce point, voir : banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2020-09/ARTICLE-TIERS-LIEU-DEFINITIF.pdf
[21] Sur ce point, voir : hyperliens.societenumerique.gouv.fr
[22] Sur ce point, voir : carto.assembleurs.co

Ce dernier exemple est particulièrement intéressant, car il vient inventer selon Alexandre Bigot-Verdier qui a contribué à construire ce modèle, « une brique intermédiaire de médiation numérique : un lieu de proximité, un peu sur le modèle du café des parents où on peut trouver de l'aide sans que l'on devienne adhérent d'un centre social, d'un CCAS ou au contraire d'un fablab ou d'un makerspace ». Un maillon indispensable pour aller chercher certains des publics éloignés du numérique. Une brique intéressante également dans sa capacité à construire des alliances nouvelles avec des entreprises (voir à ce propos le carnet NEC Occitanie), à mobiliser de nouveaux financements comme ceux portés par les secteurs du développement économique des collectivités territoriales, à aller chercher de nouveaux publics comme les travailleurs précaires du numérique en les accompagnant à « migrer des plateformes prédatrices *Uber Eats* ou *Deliveroo* vers la Coopérative de livraison express et écologique Lille Bike »[23].

L'enjeu de ces tiers-lieux est aussi, selon nous, de ne pas laisser les médiateurs et les médiatrices numériques seul·es face aux défis que pose le numérique, mais bien d'essayer de leur donner un cadre, des espaces dans lesquels on peut imaginer et traduire un avenir que l'on doit nécessairement écrire aujourd'hui en commun.

Certains extraits de cet article sont issus de l'ouvrage *Lieux infinis*, *Construire des bâtiments ou des lieux ?* édité par B42 et l'Institut français, publié en 2018 à l'occasion de l'exposition «Lieux infinis», au Pavillon français de la 16e Biennale internationale d'architecture de Venise.

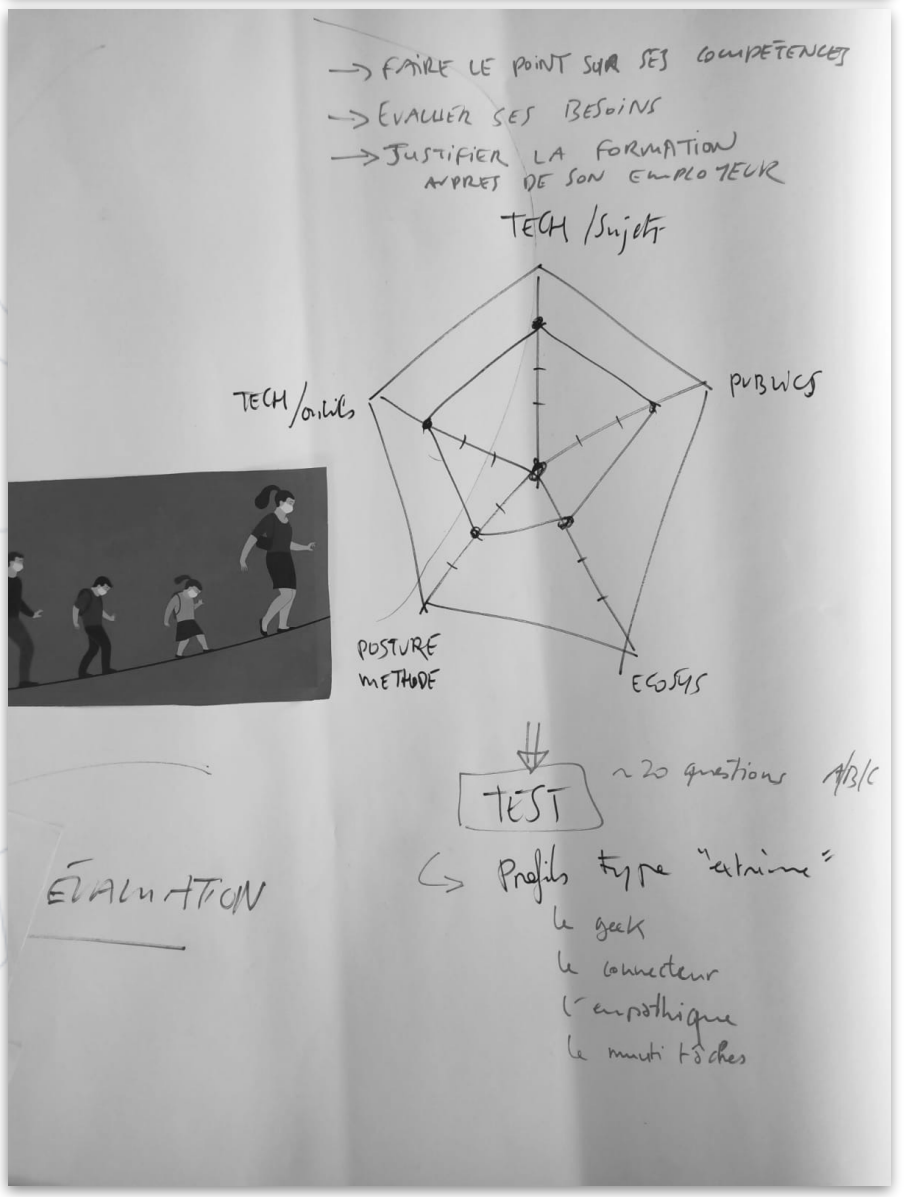

Atelier 2 NEC Hauts-de-France, 6 juillet 2020 + Restitution NEC, Arras, Septembre 2020

[23] Sur ce point, voir : lille.bike.

Geneviève Fontaine - Photo : Arnold Jerocki / Divergence pour Le Monde

PAROLE(S) D'EXPERTE

Geneviève Fontaine est chargée de mission à l'Institut Godin[24] et directrice du centre de recherche TETRIS - Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale[25]. Docteure en sciences économiques et sociales, ses recherches portent sur le croisement entre économie solidaire, innovation sociale, communs et approche par les capabilités du développement durable. Initiatrice du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) TETRIS situé à Grasse (département des Alpes-Maritimes), elle anime et coordonne le centre de recherche appliquée et de transfert pluridisciplinaire qui structure ce PTCE. Mais TETRIS est également un tiers-lieu dans lequel on débat d'éducation populaire, d'économie sociale et solidaire, d'innovation sociale, mais également de « communs » et de « capabilités »[26]. Nous revenons avec elle sur quelques-unes de ces notions au sein de cet entretien.

Par où commencer lorsque l'on souhaite présenter votre parcours et ce que vous faites ?

Pour commencer, dire peut-être que je suis agrégée de sciences économiques et sociales et que j'ai été enseignante dans un lycée à la fin des années 90 avec une volonté très forte de ma part de travailler sur les questions de développement durable et d'éducation à cela. Ce que je souhaitais faire à ce moment-là, c'était réfléchir, avec mes collègues et élèves, sur les capabilités, à partir de l'approche d'Amartya Sen du développement durable. Ce faisant, on a créé un club lycéen, puis une association, puis la coopérative d'intérêt collectif TETRIS, toujours avec cette volonté de développer équitablement les capabilités collectives sur un territoire. Depuis lors, j'anime la partie recherche de cette coopérative, j'ai fait une thèse d'économie sur ce projet, en croisant l'approche par les capabilités du développement durable et l'approche par les communs d'Elinor Ostrom.

---

[24] institutgodin.com.

[25] scic-tetris.org.

[26] La « capabilité » selon Amartya Sen correspond à la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement.

Je fais de la recherche donc, notamment au sein de l'institut Godin d'Amiens, pour un poste basé à Grasse au sein du tiers-lieu Sainte-Marthe et je travaille sur les transformations sociétales pour qu'elles soient démocratiques, soutenables, inclusives.

Ce qui m'intéresse c'est de voir comment dans un projet de tiers-lieux, il peut y avoir une mise en tension dialogique entre la transition numérique qui fonce sans trop savoir où elle va et la transition écologique qui sait où elle veut aller, mais ne sait pas par où passer. Voilà la raison pour laquelle je travaille aujourd'hui sur le « numérique » que je considère comme une compétence clé du développement durable, mais que je souhaite interroger pour comprendre où il est utile et où il ne l'est pas. Je suis militante du développement durable, activiste des tiers-lieux puis chercheuse embarquée au sein d'un tiers-lieu qui est une jeune entreprise universitaire et qui est un espace d'enquête privilégié sur les modalités de transformations durables, inclusives, justes et démocratiques de notre société.

Pourquoi et surtout comment TETRIS est devenue une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ?

Sur le projet TETRIS, il faut savoir que nous parlons de tiers-lieux depuis 2008. Au départ, il y a une association qui s'appelle Evaleco et qui cherchait à faire sur un territoire, à décloisonner les mondes de l'éducation populaire, ceux de l'éducation au développement durable et ceux de l'économie solidaire. Et la première chose marquante dans notre projet c'est une prise de risque foncière : prendre des locaux et très vite les ouvrir à tout le monde, à toutes les dynamiques militantes et les collectifs citoyens. Ce projet s'est très vite « rempli », il a très rapidement été plein de personnes, plein de dynamiques. Il a su prouver tout son intérêt dans un univers local où les mots citoyens, populaire, sont souvent des mots qui n'existent que très peu en actes dans les politiques publiques… Et c'est suffisamment rare pour le remarquer, pour comprendre que c'est un risque : à Grasse, la municipalité n'a pas de propriété foncière, il n'y pas d'accès à des salles pour des associations, du moins très peu, et c'est pour cette raison que nous avons fait tiers-lieu très rapidement.

Il se trouve aussi que l'on a très vite su embarquer les gens dans le projet, peut-être parce qu'on était originaires d'un lycée et qu'il y avait des filières technos à l'intérieur et qu'on a pu enrôler tout un tas d'élèves qui sont venus construire à leur manière et dès 2010 un fablab à l'intérieur de ce lieu que nous ouvrions.

Quelques mois plus tard, on a changé de lieu, on a triplé de surface en venant monter un projet transitoire dans des locaux qui allaient être démolis deux ans plus tard avec un terrain, un hangar. De ce fait, on a agrégé d'autres collectifs, autour du vélo, du jardin, etc. Et c'est parce que ça s'agrège comme ça que la collectivité vient nous voir en 2012 lorsqu'elle lance une politique de soutien à l'ESS et nous demande de lancer un pôle territorial de coopération économique.

Une fois ce PTCR monté, et bien on se rend compte qu'il faut que l'on continue dans la prise de risque, qu'on a besoin d'un lieu encore plus grand parce que l'accueil qu'on met en place n'a de cesse de s'élargir. Bizarrement, les mondes avec qui on avait le moins de liens à l'époque étaient ceux de la culture alors qu'on travaillait beaucoup avec ceux de l'action sociale, de la solidarité avec les migrants, avec les paroisses, avec les mosquées… Nous qui étions pourtant des militants de l'éducation populaire et de la laïcité [rires]… Mais c'est par le faire, par le faire ensemble qu'on développe, c'est sur ce *faire* que l'on agrège les dynamiques et qu'on apprend à faire tiers-lieu.

L'image d'une SCIC, son montage nous a permis de faire plus « sérieux », de sortir de l'image d'association militante du développement durable. C'est devenu un « véhicule juridique » complémentaire, une façon de protéger les membres du bureau de l'association qui prenaient beaucoup de risques en nous suivant sur des projets immobiliers risqués. Donc on a créé une société commerciale pour ces raisons et pour permettre à Evaleco de retrouver sa liberté de militance et pour porter des projets immobiliers plus conséquents. Le cadre juridique qui nous permettait d'être à la même hauteur que la collectivité locale sur la prise de décision, et bien la SCIC s'est imposée. Nos statuts sont assez particuliers en termes de gouvernance : il n'y a pas de rémunération du capital, 100 % des éventuels excédents de gestion sont mis dans le pot commun, etc. Nous sommes une SARL, mais avec une cogérance paritaire, des élections sans candidats, des parts suspendues, tout un tas de dispositifs internes pour hacker un peu le modèle SARL-SCIC.

Et est-ce que ce que vous avez mis au point en termes d'ingénierie de montage juridique SCIC, votre modèle de gouvernance en d'autres termes, a influencé des acteurs qui ont fréquenté le tiers-lieu Sainte-Marthe ?

Pas vraiment, en fait ça nous a plutôt permis de faire le tri… Au départ, il y avait une grande confusion entre la SCIC et le tiers-lieu, les gens croyaient qu'il fallait être sociétaires pour mener des activités dans le tiers-lieu. Le premier projet de local que l'on a eu a agrégé pas mal de structures et on a pu à ce moment-là, travailler sur la volonté que nous avions de créer un commun foncier : poser la règle où le loyer payé ne dépend pas des mètres carrés occupés, mais de la contribution au projet collectif. On présupposait qu'il était possible de construire un commun comme ça. Mais on a eu des phénomènes de passagers clandestins qui ont modifié ça, on a vu des enclosures se développer dans le lieu. Résultats des courses : TETRIS s'est retrouvé avec une dette locative très forte. Mais on a tenu bon, car les sociétaires ont souhaité continuer, leur ADN c'était de faire tiers-lieu.

Un peu plus tard, en 2018, après s'être mis d'accord sur des moyens de rembourser cette dette, on a trouvé un nouveau site pour installer notre tiers-lieu, une ancienne école gérée par une congrégation religieuse qui a préféré notre projet à ceux portés par la mairie, la clinique d'à côté, etc. On s'est vu confier ce site, car la congrégation a cru en notre capacité de prendre soin de ce lieu. Ce n'est pas un bail, c'est un commodat à durée illimitée et cette congrégation fait maintenant partie de notre projet, prend part aux prises de décisions de ce projet qui n'est pas économique, mais qui ne le rejette pas. C'est un lieu d'expérimentation, de recherche autour de la question de la transition écologique, un lieu qui permet d'essayer et qui va de l'éducation populaire à la recherche fondamentale. Un lieu où on peut vivre réellement, habiter ; un lieu où l'on a de cesse de travailler cette idée de départ qui n'a jamais changé et qui est de travailler autour des capabilités et du développement durable. Ce lieu est devenu un commun à nourrir, à construire, un projet collectif dont il faut prendre soin.

Donc selon toi, un tiers-lieu c'est aussi un espace dans lequel on peut expérimenter et tester des formes de communs. Est-ce qu'aujourd'hui vous êtes en mesure de donner des conseils pour créer un tiers-lieu, même s'il n'y a pas de méthode toute faite ?

Le plus important c'est de ne pas perdre de vue que la ressource fondamentale n'est pas le lieu, c'est le collectif. Le plus important c'est de prendre soin du collectif, de prendre soin du projet collectif, cette ressource qui fait « ciment » entre les personnes. En prenant soin de cela, on peut trouver les ressources pour rebondir. Un lieu ne suffit pas, loin de là ; il faut mettre beaucoup d'attention et d'énergie sur ce qui se passe entre les personnes et cette idée-là, elle est compliquée à financer. Mais c'est ce côté vivant et organique qui est intéressant à travailler quand on est, quand on fait dans un tiers-lieu.

EN SAVOIR PLUS

- SCIC TETRIS : *scic-tetris.org*

Moments de vie au sein du tiers-lieu Sainte-Marthe à Grasse, siège de la SCIC TETRIS.

RESSOURCES EXTERNES

Au-delà de leurs aspects descriptifs des dynamiques à l'œuvre dans les régions où prennent place les événements labellisés NEC Locaux, ces carnets cherchent également à vous faire connaitre les travaux et projets en cours sur les questions d'inclusion numérique, d'accompagnement aux démarches e-administratives, de mise en place de tiers-lieux, de communs, etc.

Voici donc deux ressources parues récemment sur ces enjeux :

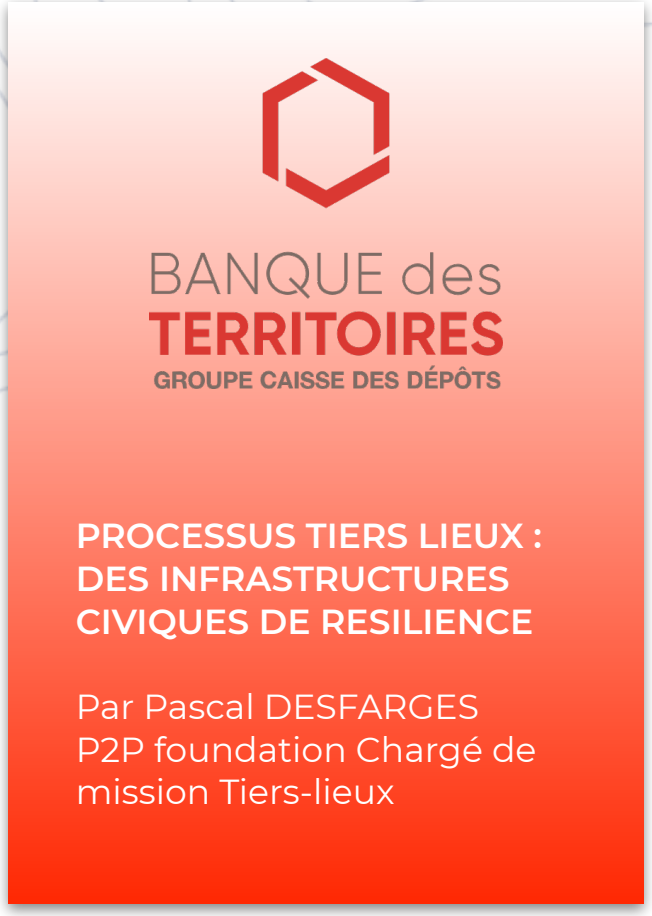

Processus tiers lieux : des infrastructures civiques de résilience

Rapport rédigé par le chercheur Pascal Desfarges dans lequel il revient sur les formes de résilience qu'activent les tiers-lieux.

banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2020-09/ARTICLE-TIERS-LIEU-DEFINITIF.pdf

Les tiers-lieux au service du développement des territoires ruraux, retour d'expérience et pistes d'inspiration

Document qui vise à accompagner la transition numérique des territoires ruraux, en particulier sur la question d'un phénomène en pleine émergence, celui des tiers-lieux.

En quoi ces nouvelles formes d'organisation constituent-elles des outils au service du développement local ? De quelle manière interrogent-elles les collectivités sur leur rôle au sein d'un jeu d'acteurs qui se transforme ?

banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2020-11/Ex%C3%A9%20brochure%20Tiers%20Lieux%20A4%20V2.pdf

LEXIQUE

A-B-C-D-E

Abandonniste
Personne qui renonce à faire quelque chose parce qu'il faut utiliser Internet

Acculturation numérique
Adaptation d'un individu ou d'un groupe à la« culture du numérique ». Ce processus passe par trois dimensions complémentaires : l'information des individus sur ce qu'il est possible de faire grâce aux outils numériques ; la formation à l'utilisation de ces outils ; la sensibilisation aux enjeux économiques, professionnels, légaux et socio-politiques du numérique

Aidant Connect
Aidants Connect permet à des aidant·es professionnel·les habilité·es de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées

Aidants Numérique
Personne intervenant aux côtés d'une autre personne en difficulté avec le numérique

ANCT
Agence Nationale à la Cohésion des Territoires

APTIC
Opérateur de Pass Numérique

CAF
Caisse d'Allocations Familiales

CCAS
Centre Communale d'Action Sociale

CDAS
Centre Départemental d'Action Sociale

Chatbot
Un chatbot est un robot logiciel pouvant dialoguer avec un individu ou consommateur

CGET
Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, devenu depuis l'ANCT

CMS
Centre Médico-Social

CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

CNNum
Le Conseil National du Numérique (CNNum) est une commission consultative française créée en 2011 par décret du président de la République. Le CNNum est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du ministre chargé du Numérique. Ses membres, tou·tes bénévoles, sont nommé·es par arrêté du ministre chargé du Numérique, pour une durée de deux ans. Ils-elles sont épaulé·es dans leurs missions par un secrétariat général

Communs
Les communs désignent des formes d'usage et de gestion collective d'une ressources ou d'une chose par une communauté. Cette notion permet de sortir de l'alternative binaire entre privé et public en s'intéressant davantage à l'égal accès et au régime de partage et décision plutôt qu'à la propriété. Les domaines dans lesquels les communs peuvent trouver des applications comprennent l'accès aux ressources mais aussi au logement et à la connaissance

Culture numérique
La culture numérique est une expression qui fait référence aux changements culturels produits par les développements et la diffusion des technologies numériques et en particulier d'Internet et du web

Dématérialisation
Remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports matériels d'information, de travail et de gestion administrative (souvent en papier ou en présentiel) par des fichiers informatiques et des ordinateurs

Digital literacy
Traduction anglaise de « Littératie numérique » — voir entrée « Littératie numérique »

Digital natives
Traduction anglaise de « natif·ves du numérique », personne ayant grandi dans un environnement numérique. Né·e entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le/la digital native grandit pendant l'explosion du web documentaire(web 1) et de l'avènement du web social(web 2.0). Il/elle est imprégné·e de la culture du numérique : internet, web, ordinateurs, réseaux sociaux, jeux vidéo, nouvelles technologies

Donnée ouverte
Donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers (données des horaires des passages de bus, données statistiques publiques, etc.). Elle peut être d'origine publique ou privée, produite notamment par une collectivité, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tou·tes, sans restriction technique, juridique ou financière. L'ouverture des données (*open data*) est à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables. Elle s'inscrit dans une tendance qui considère l'information publique comme un bien commun dont la diffusion est d'intérêt public et général

ECM
Espace Culture Multimédia

EFS
Espace France Service

E-inclusion
Traduction anglaise d'« inclusion numérique » — voir entrée « inclusion numérique »

E-Learning
Le *e-learning* est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance

Encapacitation
L'encapacitation (*empowerment* en anglais) ou capacitation désigne la capacité qu'ont les gens de gagner du pouvoir d'agir sur leur vie. C'est une notion complexe, qui comporte de nombreuses dimensions : le pouvoir d'agir passe tant par la capacité à participer à la vie sociale et politique, que par le fait de saisir des opportunités pour se former, augmenter son pouvoir d'achat, s'insérer professionnellement etc. Capital social, économique et culturel, estime de soi, participation politique, accès à l'information, éducation/apprentissages, sont autant d'indicateurs qui renseignent sur le pouvoir d'agir des individus

EPCI
Établissement Publique de Coopération Intercommunale

EPN
Espace Public Numérique

ERP
Établissement Recevant du Public

Exclusion Numérique
L'exclusion numérique concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau Internet

F-G-H-I-J-K-L

FabLab
Laboratoire de fabrication (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*), lieu ouvert au public où est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets

France service
France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen·ne quel que soit l'endroit où il-elle vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli·e dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Il s'agit d'un nouveau label remplaçant le précédent intitulé « Maison de Services Aux Publics » (MSAP)

France Connect
FranceConnect est un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem)

Fracture numérique (*digital divide* en anglais)
Disparité d'accès aux technologies informatiques. Notion calquée sur celle de« fracture sociale », forgée par le philosophe Marcel Gauchet et utilisée par JacquesChirac dans les années 1990-2000. La fracture numérique propose une forme de déterminisme technique et une vision binaire (dedans/dehors) de l'accès aux technologies informatiques qui distingue mal les niveaux d'inégalité vis-à-vis des nouvelles technologies et de leurs usages

GAFAM
Acronyme des géants du Web — *Google*, *Apple*, *Facebook*, *Amazon* et *Microsoft* —qui sont les cinq grandes firmes américaines(fondées entre le dernier quart du XXe siècle et le début du XXIe siècle) qui dominent le marché du numérique. L'équivalent chinois des GAFAM = Les BATX — *Baidu*, *Alibaba*, *Tencent* et *Xiaomi*

GEEK
Fan d'informatique, toujours à l'affût des nouveautés et des améliorations à apporter aux technologies numériques

Hubs numérique inclusif
En 2019, afin d'accélérer la consolidation de l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire et mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'inclusion numérique, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et le programme Société Numérique se sont associées pour faire émerger une dizaine de hubs territoriaux pour un numérique inclusif. Ces hubs ont vocation à incarner des têtes de réseaux des acteurs de la médiation numérique. Ils fournissent un appui et des outils destinés à renforcer les actions d'inclusion et de médiation numériques

Hyperliens
On associe souvent le numérique à l'innovation technologique et aux *start-ups* des grandes villes. Pourtant, ailleurs en France, le numérique est aussi synonyme de lien social, de mise en commun et d'inclusion. La web-série Hyperliens (mini-documentaires vidéos disponibles sur YouTube) proposée par le programme Société Numérique permet de découvrir des projets et des initiatives portés par des acteurs locaux. La saison 1 a été tournée et diffusée en 2019 et la saison 2 sera dévoilée lors de NEC 2020

Illectronisme
Contraction d'« illettrisme électronique »,pour désigner la difficulté à maîtriser les outils technologiques, leurs usages et notamment celui de la navigation sur Internet

Inclusion numérique
L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à lui transmettre les compétences numériques qui lui permettront de faire de ces outils un levier de son insertion sociale et économique

Innovation sociale
L'innovation sociale se distingue de l'innovation technologique, économique, culturelle par le fait de placer au centre de ses préoccupations l'individu, ses besoins et ses aspirations et de s'appuyer sur la croissance et le partage. Elle englobe toutes les transformations observables dans les manières de vivre, d'habiter, de travailler et d'appartenir à différentes communautés de valeur. Elle concerne aussi les changements organisationnels dans les relations entre les politiques publiques et les citoyen·nes et engendre des coopérations renouvelées en incluant et en mettant en lien les parties prenantes dans le processus de changement sociétal

Intelligence Artificielle (acronyme IA ouAI en anglais)
Ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence.Elle correspond donc à un ensemble de concepts et de technologies plus qu'à une discipline autonome constituée

Littératie numérique
Aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités

Livre blanc
Un Livre blanc permet d'une part de poser un état des lieux clair et exhaustif des actions et forces vives d'une thématique, et d'autre part, de faire naître des propositions d'actions concrètes pour l'avenir. Il vise à favoriser l'émergence de décisions politiques concertées

M-N-O-P-Q-R-S

Médiation numérique
La médiation numérique consiste à accompagner des publics variés vers l'autonomie, dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques

MEDNUM (La)
La Société Coopérative d'Intérêt Collectif La MedNum est née en 2016 de la volonté des professionnel·les de la médiation numérique et de l'innovation sociale de mutualiser leurs efforts pour faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'inclusion et de capacitation pour tou·tes. Cette nouvelle structuration nationale œuvre au déploiement d'une mutualisation de services et du portage de projets communs à l'échelle de tout le territoire. Elle permet de structurer des modèles économiques et des coalitions d'acteurs notamment pour garantir un service de qualité et accessible sur tout le territoire : associations, start-ups, entreprises de l'économie sociale et solidaire, coopératives, l'Etat (via l'Agence du Numérique), collectivités territoriales... La coopérative porte une dynamique d'accompagnement des citoyen·nes grâce à des méthodes et outils renouvelés

MSAP
Maison de Service Au Public

MOOC
Acronyme de *Massive Open Online Course* ou Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT), programme connecté de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participant·es

Open data
Traduction anglaise de « données ouvertes »— voir entrée « données ouvertes »

Pair-aidance
L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire

Pass Numérique
Ce dispositif (conçu sur le modèle des titres-restaurant), qui se matérialise par des carnets de plusieurs chèques, donne aux bénéficiaires le droit d'accéder - dans des lieux préalablement qualifiés - à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. En pratique, les personnes reçoivent un pass numérique auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique

PIMMS
Point d'Information Médiation Multi-Services

Règlement général sur la protection des données (RGPD)
Nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, ces éléments sur lesquels les entreprises s'appuient pour proposer des services et des produits. Ce texte couvre l'ensemble des résident·es de l'Union européenne

REX ou RETEX
Retour(s) d'expérience(s) - format d'un événement types assises, colloques, etc.

SDAASP
Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

SDASP
Schéma départemental d'action sociale et de prévention

T-U-V-W-X-Y-Z

Solutionnisme technologique
Courant de pensée originaire de la SiliconValley (États-Unis) qui souligne la capacité des nouvelles technologies numériques à résoudre les grands problèmes du monde, comme la maladie, la pollution, la faim ou la criminalité. Il s'agit d'une idéologie portée notamment par les grands groupes internet américains qui façonnent l'univers numérique (GAFAM : Google, Apple,Facebook, Amazon, Microsoft)

TANI
Territoires d'actions pour un numérique inclusif. Dispositif de l'État « gagnant-gagnant » qui vise à soutenir l'élaboration de stratégies numériques locales par la mobilisation de temps et d'expertise du programme Société Numérique. Il a pour objectifs de : conseiller et orienter les équipes, les mettre en réseaux avec d'autres territoires pour qu'ils s'inspirent et se nourrissent d'autres acteurs, proposer à l'expérimentation des outils en cours de développement ou d'essaimage et les enrichir grâce à leurs retours d'usages, valoriser et documenter les initiatives pour nourrir les autres territoires

Tech for good (technologies pour le bien commun)
Mouvement entrepreneurial (parfois associatif et/ou public) qui correspond au fait de mélanger les nouvelles technologies, et notamment les technologies de pointe, avec toute la thématique qui touche au bien commun

TIC(E)
Acronyme de « Technologies del'Information et de la Communication (pour l'Enseignement) »

Tiers-lieu
les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs. Ils peuvent prendre la forme d'espaces de travail partagés (appelés aussi « co-working space »), d'ateliers partagés, de fablab (laboratoire de fabrication) et accueillir des services hybrides tels que des salles de réunions, des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, des espaces de médiation culturelle, sociale, etc. La notion de tiers-lieu a été introduite en 1989 par le sociologue américain Ray Oldenburg pour désigner des lieux ne relevant ni du domicile ni du travail (cafés, librairies, bars, foyers ruraux, etc.)

Transition numérique/digitale
Processus d'intégration des technologies digitales/ numériques au sein de nos activités (professionnelles, sociales, économiques, politiques, culturelles, etc.)

Tutoriel vidéo
Séquence vidéo de quelques minutes proposant des conseils pratiques d'usage postés sur les plateformes vidéo de typeYouTube ou Facebook vidéo

UX design
Discipline permettant d'augmenter les performances d'un site web ou d'une application mobile en le rendant parfaitement conforme aux attentes des utilisateur·rices

Web vs. Internet
Internet est le réseau informatique mondial, c'est l'infrastructure globale, basée sur le protocole IP, et sur laquelle s'appuient de nombreux autres services, dont le web. Le World Wide Web , c'est le système qui nous permet de naviguer de page en page en cliquant sur des liens grâce à un navigateur.Le web n'est qu'un des services accessibles via Internet, et il y en a bien d'autres(e-mails, messagerie instantanée, VoIP, etc.). Internet est le réseau. Le web est un service

Zone blanche
Zone, souvent située en pleine montagne ou à la campagne, dans laquelle aucun opérateur de réseau n'est déployé

CRÉDITS

François Huguet, chercheur en humanités numériques, associé au département Sciences Économiques et Sociales de Telecom Paris. Consultant sur les questions d'inclusion/médiation numérique et de design d'intérêt général.

www.francoishuguet.fr

Sébastien Magro, journaliste indépendant spécialiste des questions relatives aux mondes du numérique, des musées, des politiques culturelles et du patrimoine, du service public, de l'accessibilité et des luttes queer/LGBT+.

www.sebastienmagro.net

Les autres Membres de l'équipage Carnets NEC[S] : **Clément Mabi** & **Emmanuel Vergès**.

Carnet rédigé avec la bienveillance des organisateur·rices d'*Agir pour l'inclusion numérique 2020*, **Mme Églantine Dewitte**, **Mme Claire Vaillant**, **Mme Nora Boukhris**, **M. Emmanuel Vandamme**, l'ensemble des équipes des **Assembleurs** hub numérique inclusif, de **POP**, de la **mission transition numérique de la Région Hauts-de-France**, du **SIILAB** Laboratoire d'innovation publique, pour la modernisation et l'innovation sociale dans les politiques publiques (Préfecture de la région Hauts-de-France).

Nous remercions Mme **Claire Vaillant**, **Mme Maud Allanic**, **M. Ludovic Brutel** et **Mme Geneviève Fontaine** d'avoir accepté nos invitations à venir témoigner au sein de ce second carnet NEC[S]. Nous remercions également **Mme Giulia Reboa**, chargée de projet Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens & Société Numérique à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Supervision de ce carnet : **Mme Caroline Corbal**, chargée de mission et **M. Pierre-Louis Rolle**, directeur des programmes « Société Numérique », « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » et de la Mission incubateur de services numériques à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Création graphique

Coordination générale / conception : **François Huguet** - *www.francoishuguet.fr*

Identité visuelle NEC : **Fréquences écoles (Margot Sarret)** - *www.frequence-ecoles.org*

Crédits photographiques : **Sébastien Magro, François Huguet, Les Assembleurs, SCIC TETRIS, Pascal Desfarges, Éditions B42, Arnold Jerocki / Divergence, Sylvain Paley (Société Nouvelle), Camille Ternois.**

LES CARNETS NEC[S] 2020

Une série de carnets visant à explorer les enjeux stratégiques et transversaux du numérique et à rencontrer les personnes et les projets qui incarnent la lutte contre l'exclusion numérique.

LES CARNETS NEC[S] 2020

L'inclusion n'est pas une réponse au surnombre de retardataires, c'est une exigence adressée au numérique de demain. Ce n'est pas la voiture-balai du numérique : c'est une locomotive pour ses développements futurs, pour que le numérique soit pensé comme quelque chose qui s'adresse à tou·tes !

#1 Bordeaux Métropole

#2 Hauts-de-France

#3 Occitanie

#4 Vaucluse

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Hauts-de-France

Le NEC Hauts-de-France, organisé par le hub Numérique inclusif Les Assembleurs, s'est déroulé entre juin et septembre 2020. Il a vu se succéder plusieurs types d'événements : ateliers en ligne, webinaires et moments de restitution en présentiels disséminés sur toute la région (Arras, Lens, Lille, etc.).

Réinventé avec souplesse et optimisme face aux contraintes sanitaires, cette série d'événements labellisée Numérique En Commun[s] a su rassembler l'ensemble des acteurs de la région Hauts-de-France pour co-construire puis dévoiler une vision commune autour d'une transition numérique qui ne laisse personne au bord du chemin.

Au fil de ce carnet, vous découvrirez donc cette vision issue du terrain ainsi qu'un focus sur la question des tiers-lieux. Des témoignages, cinq points clés pour offrir aux acteurs régionaux un cadre de référence partagé, un regard expert sur les lieux de médiation, voilà le programme de ce second carnet NEC.

Bonne lecture !

---

numerique-en-communs.fr/nec-locaux-2020/

@NumeriqueEnCommuns

@NumEnCommuns
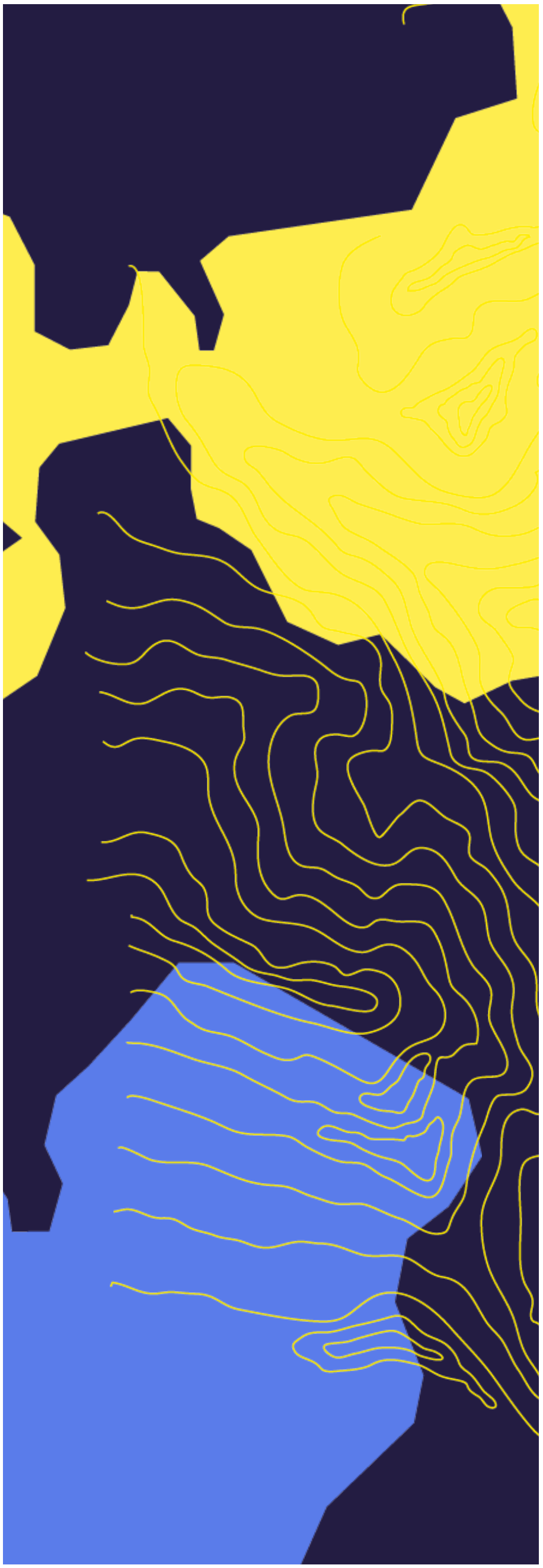
les Assembleurs
pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France